Ami du Clergé du 13 mars 1930

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Le surnaturel et les miracles. — VI. Les miracles des Apôtres, 145. — VII. Les miracles au cours des siècles chrétiens, 147. — VIII. Les miracles de Lourdes, 149.
Cours de prônes sur le Décalogue. — XXXVI. Injustices commises dans les ventes, 150.
Cinq minutes d'Evangile. — XIX. *4e Dim. de Carême :* Le nourricier des hommes, 151.
Les Litanies de S. Joseph. — XVI. *Amant de la pauvreté :* L'amour de la pauvreté, 152.
Petit Carême. — III. La sanctification du dimanche, 154. — IV. Nécessité de la fréquentation des sacrements, 156.
Une Mission paroissiale. — VIII. Le salut, 157.

LE SURNATUREL ET LES MIRACLES

VI

LES MIRACLES DES APÔTRES

Mes frères,

Notre-Seigneur dit un jour à ses Apôtres en admiration devant les miracles qu'il multipliait sous leurs yeux : « En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi fera aussi les œuvres que je fais » (Jo., XIV, 12), et S. Marc nous raconte qu'au moment même où il les quittait pour monter au ciel, il leur laissa cette promesse : « Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : en mon nom ils chasseront les démons ; ils parleront de nouvelles langues ; ils saisiront les serpents ; ils boiront un breuvage mortel sans en éprouver de mal ; ils imposeront les mains aux malades et les malades seront guéris. » (Marc, XVI, 15-19).

Quand on pense à la mission formidable dont le Christ chargeait ses Apôtres, on ne s'étonne pas qu'il leur ait donné de tels pouvoirs. Il s'agissait d'aller prêcher l'Evangile à l'univers : *in universo mundo.* Comment se feraient-ils croire, si aucun signe extraordinaire ne venait authentiquer leur mission et appuyer leur parole ? Ils pouvaient mourir pour témoigner de leur sincérité, et ils l'ont fait. Mais la mort dans ces conditions ne prouve que la force d'une conviction, elle ne prouve pas l'objectivité des faits qu'on raconte ni de la doctrine qu'on enseigne. Seuls les miracles seraient une preuve, et c'est pourquoi Jésus donne à ses premiers Apôtres la puissance d'en accomplir.

Dans la réalité, les choses se passèrent bien comme le Christ les avait prévues. Partout où les messagers de l'Evangile se présentaient, juifs et païens leur demandaient nettement : « Quels miracles faites-vous, pour que nous croyions à vos paroles ? »

Après Jésus et en vertu du pouvoir qui leur fut donné par lui, les Apôtres ont donc fait des miracles. *Lesquels ?* Et *quelle en fut l'authenticité ?*

C'est, m. f., ce que je veux vous apprendre ou vous rappeler dans l'entretien d'aujourd'hui.

I

C'est dans le livre des *Actes des Apôtres* que nous trouvons l'histoire des tout premiers commencements du christianisme et de l'Eglise. Ce livre inspiré, suite et couronnement des Evangiles, a pour auteur S. Luc, et son autorité historique est admise hautement par tous les hommes sans préventions prétendûment philosophiques ou scientifiques. Or, les *Actes* nous disent que, dès les premiers jours, « beaucoup de miracles et de prodiges se faisaient au milieu du peuple par les mains des Apôtres. » (v, 12). Tous n'ont pas été consignés, mais quelques-uns l'ont été, et je veux les raconter dans la simplicité du texte qui nous les fait connaître.

Cinquante jours après Pâques, les Apôtres étaient réunis dans le Cénacle. Un bruit de tempête s'élève qui ébranle la maison. En même temps, des langues de feu apparaissent, qui se posent sur chacun d'eux. Ils sont transformés. Ils parlent des langues étrangères. Ils commencent à prêcher l'Evangile.

Quelques jours se passent.

« Il y avait un homme boiteux de naissance et qu'on plaçait tous les jours à la porte du Temple qu'on appelait la *Belle Porte,* pour qu'il demandât l'aumône à ceux qui entraient dans le Temple. Cet homme, voyant Pierre et Jean prêts à y entrer, leur tendit la main. Pierre et Jean le fixèrent du regard, et Pierre lui dit : « Regarde-nous ». Et il les regarda, s'attendant à recevoir quelque obole. Alors Pierre lui dit : « Je n'ai ni argent ni or, mais ce que j'ai je te le donne : au nom de Jésus-Christ de Nazareth, lève-toi et marche ! » Et le prenant par la main droite, il le fit lever. Au même instant, ses pieds et ses chevilles devinrent solides, d'un saut il fut debout et il se mit à marcher. Il entra avec eux dans le Temple, marchant, sautant et louant Dieu. »

Ce miracle fut public, car, ajoute le narrateur, « tout le monde vit cet homme marcher et l'entendit louer Dieu. Tous reconnurent que c'était lui qui était assis à la *Belle Porte* du Temple pour demander l'aumône, et ils furent remplis de surprise et d'admiration à la pensée de ce qui venait de lui arriver. » (Act., III, 2-12).

Voici un troisième miracle, encore rapporté dans les *Actes.* En ces premiers jours de l'Eglise, l'union entre les fidèles était si étroite qu'ils mettaient tout en commun. Désintéressement absolu de la part de tous, communauté des biens. On pouvait garder ce que l'on possédait : argent, terres, maisons, mais beaucoup vendaient tout et donnaient tout aux Apôtres qui pourvoyaient aux besoins de tous. Or, « un homme nommé Ananie, et Saphira sa femme, vendirent une propriété d'un commun accord. Mais le vendeur retint une partie du prix. Il apporta l'autre partie et la déposa aux pieds des Apôtres. Eclairé par l'Esprit-Saint, Pierre lui dit : « Ananie, pourquoi Satan a-t-il rempli ton cœur, au point que tu mentes à l'Esprit-Saint, et que tu aies retenu une partie du prix de ton champ ? S'il n'eût pas été vendu, ne te restait-il pas ? Et après qu'il a été vendu, n'étais-tu pas libre de faire du prix ce que tu voulais ? Comment as-tu pu mettre en ton cœur un si noir dessein ? Ce n'est pas à des hommes que tu as menti, c'est à Dieu. » A ces paroles, Ananie tomba : il était mort. Au milieu de la frayeur générale, des jeunes gens s'étant levés, enveloppèrent le corps, l'emportèrent et l'ensevelirent.

« Trois heures plus tard environ, la femme entra, ignorant ce qui venait d'arriver. Pierre l'interpella : « Est-ce au prix déclaré, lui dit-il, que vous avez vendu le champ ? » — « Oui, répondit-elle, c'est à ce prix-là. » Alors Pierre lui dit : « Comment vous êtes-vous accordés pour tenter l'Esprit du Seigneur ? Voici ceux qui ont enseveli ton mari, et ils vont t'emporter à ton tour ! » Au même instant, elle tomba aux pieds des Apôtres et expira. Les jeunes gens qui rentraient la trouvèrent morte ; ils l'emportèrent et l'ensevelirent auprès de son mari. Une grande crainte s'empara de toute l'assemblée et de tous ceux qui apprirent le fait. » (Act., VI, 1-12).

Un quatrième miracle succéda de près à celui-là.

Ces prodiges accomplis par les Apôtres avaient attiré l'attention sur eux. Le grand Prêtre et tous ceux qui étaient avec lui, particulièrement le parti des Saducéens, remplis de jalousie, mirent la main sur eux et les jetèrent dans la prison publique. Les prisonniers n'y restèrent pas longtemps. Un ange, pendant la nuit, ouvrit la porte du cachot, les fit sortir et leur dit : « Allez, tenez-vous dans le Temple, et annoncez au peuple les paroles de vie. » Dès le matin, ils étaient dans le Temple, et ils enseignèrent.

Entre temps, l'ordre des diacres avait été institué. Or, l'un d'eux, le diacre Philippe, se rendit à Sébaste, en Samarie, et y prêcha le Christ. Il y fit tant de miracles que la ville entière se convertit. Philippe n'y reste pas longtemps. « Un ange lui dit : « Lève-toi et marche du côté du midi, sur le chemin qui va de Jérusalem à Gaza, celui qui est désert. » Il se lève et part. Sur le chemin, il rencontre un Ethiopien, un eunuque, ministre de Candace, reine d'Ethiopie, et surintendant de tous ses trésors. Il était venu à Jérusalem pour adorer, et il s'en retournait assis sur son char. Il lisait en route le Prophète Isaïe. L'Esprit dit alors à Philippe : « Avance et approche de ce char. » Philippe court et entend l'Ethiopien qui lisait. Il lui dit : « Comprends-tu ce que tu lis ? » — « Comment le pourrais-je, répond le voyageur, si quelqu'un ne m'éclaire ? » Et il invite Philippe à monter et à s'asseoir à côté de lui.

« Le passage était celui-ci : « Il a été mené comme une brebis à la boucherie, et, comme un agneau muet devant celui qui le tond, il n'a pas ouvert la bouche. Lorsqu'il s'est abaissé, son jugement a été consommé. Quant à sa génération, qui la racontera ? Car sa vie a été retranchée de la terre. » L'eunuque dit à Philippe : « De qui, je vous prie, le Prophète parle-t-il ainsi ? Est-ce de lui-même ou de quelque autre ? » Alors Philippe, ouvrant la bouche et commentant ce passage, lui annonça Jésus.

« Comme ils continuaient leur chemin, ils rencontrèrent de l'eau. L'eunuque dit : « Voici de l'eau, qu'est-ce qui empêche que je sois baptisé ? » Philippe dit : « Si tu crois de tout ton cœur, cela est possible. » L'eunuque répondit : « Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu ! » Il fit arrêter le char. Philippe et l'eunuque descendirent tous deux dans l'eau, et Philippe baptisa l'eunuque.

« Quand ils furent sortis de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe, et l'eunuque ne le vit plus. Tandis que, joyeux, il poursuivait sa route, Philippe se trouva dans Azot, d'où il alla jusqu'à Césarée, en évangélisant toutes les villes où il passait. » (Act., VIII, 26-40).

Le miracle du *Chemin de Damas* suivit ce prodige.

Il y avait à Jérusalem un jeune juif fanatique qui s'était fait le fourrier des persécuteurs dressés contre les Apôtres et leurs fidèles. Il s'appelait Saul. Muni de pleins pouvoirs, il partit avec une escorte pour Damas, afin d'anéantir les convertis au Christ.

Vers midi il approchait de la ville, quand un rayon de lumière d'une intensité foudroyante le frappa, l'entoura, lui et ses compagnons. Il vit Jésus. Jésus lui dit : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? » Ebloui, il répondit : « Qui êtes-vous, Seigneur ? » — « Je suis Jésus que tu traites en ennemi. Lève-toi, entre dans la ville. Là, on te dira ce que tu dois faire. » L'escorte entendait les voix, mais ne voyait rien. Saul avait roulé à terre, devenu aveugle. Il entra dans la ville, et y reçut la visite d'Ananie, un fidèle du Christ, qui lui imposa les mains. Saul était maintenant chrétien et devint S. Paul. (Act., IX).

A quelque temps de là, Pierre, étant encore à Jérusalem, fut appréhendé par les sbires d'Hérode et jeté en prison. Il devait le lendemain comparaître devant le roi, qui lui réservait le sort de Jacques exécuté peu auparavant. Pierre, dans son cachot, lié de chaînes, dormait entre deux soldats, deux sentinelles gardant la porte. Soudain, un ange est là, dans une clarté qui illumine la prison. Il secoue Pierre : « Lève-toi vite », lui dit-il. Aussitôt les chaînes tombent de ses mains. — « Mets ta ceinture et tes sandales ». Pierre obéit. — « Enveloppe-toi de ton manteau et suis-moi ». Pierre le suit, il est libre. (Act., XII, 1-12).

Le livre des *Actes* contient d'autres récits aussi merveilleux, mais pour ne pas abuser de votre temps, je m'arrête à ceux que je viens de vous redire. Le surnaturel, comme vous voyez, a joué à plein dans ces commencements de l'Eglise. Mais — et c'est là une question qui tourmente les incrédules, — ce surnaturel des premiers jours chrétiens est-il authentique ? Pour parler plus simplement : les miracles racontés par les *Actes* sont-ils de vrais miracles ?

II

Que ces miracles aient été de vrais miracles, en dépit des explications naturalistes des incrédules, nous n'en pouvons douter. Inutile de revenir en détail sur chacun de ceux que je viens de vous raconter d'après les textes ; il y a des raisons générales si fortes en faveur de leur réalité que la foi s'impose.

La première de ces raisons, c'est l'impression profonde, décisive, que ces miracles ont produite sur le peuple. Le peuple en est le témoin direct, ou il constate le prodige par ses effets. Au jour de la Pentecôte, il entend le bruit de la tempête extraordinaire ; il voit les Apôtres transfigurés ; il constate qu'ils parlent des langues qu'ils n'ont pas apprises. Le boiteux que Pierre guérit, le peuple le connaît ; il l'a vu boiter et mendier, et il constate sa guérison. Ananie et Saphira tombent morts devant une assemblée. Quand on voit les Apôtres libres, après qu'ils ont été jetés au cachot en bloc, on comprend tout de suite que ce n'est pas naturel. Philippe est un thaumaturge qui, on le voit bien, fait des miracles presque chaque jour et partout où il passe. La conversion de Paul produit une stupéfaction immense. Pierre, délivré par l'ange, reparaît au milieu des fidèles. Tous ces faits sont publiés. Ce contrôle est déjà un argument d'une grande force. Car, enfin, le public peut s'abuser une fois, mais pendant des années et plus d'un demi-siècle, avouez que cela dépasse la vraisemblance !

Et puis faut-il considérer les Apôtres comme des imposteurs ou des hallucinés ? Des imposteurs, ces hommes qui prêchaient une doctrine si pure et si élevée, et qui sont morts pour en attester la vérité ? Hypothèse absurde ! Des hallucinés, ces hommes que leurs épîtres aux premiers fidèles nous montrent si sages et si maîtres d'eux-mêmes ? Qui l'admettra, après avoir connu leur vie et lu les pages qu'ils nous ont laissées ?

Mais il y a une raison plus forte encore : c'est le succès de la prédication évangélique. Après le miracle de la Pentecôte et le discours de Pierre à la foule, trois mille hommes se convertissent et sont baptisés. Après la guérison du boiteux de la *Belle Porte*, le nombre des convertis s'élève à cinq mille. Les autorités, pourtant férocement hostiles, sont obligées de laisser se réunir les fidèles dont le nombre va toujours croissant. On apporte les malades et les infirmes dans les rues, on les expose sur des lits et des couchettes pour que l'ombre de Pierre les guérisse. On en amène de Bethléem, d'Emmaüs, d'Hébron, de toutes les villes voisines.

Je vous le demande, un pareil mouvement aurait-il pu se produire, si les Apôtres n'avaient rien fait d'extraordinaire, si aucun malade, aucun infirme n'avait été réellement guéri, bref, s'ils n'avaient fait aucun miracle ? S'il en était ainsi, on n'y comprendrait plus rien. L'histoire deviendrait une énigme et la présence de l'Eglise ne s'expliquerait plus !

Les Apôtres ont donc fait des miracles : « S'ils

n'en avaient point fait, comment, étant gens sans lettres, pauvres et de vile condition, auraient-ils pu convertir tout l'univers ? » Cette réflexion est de S. Jean Chrysostome, et elle est en même temps juste, profonde et sans réplique.

La libre-pensée incrédule peut chercher et proposer toutes les explications tendancieuses qu'elle voudra ; elle perdra son temps et sa peine aux yeux de quiconque examinera les faits de sens froid et sans préjugé. Le surnaturel s'est manifesté au cours de l'Histoire sainte, au temps de l'Evangile et au temps des Apôtres. Cela, c'est acquis, et rien ne peut empêcher d'être ce qui a été.

* *

Relisons quelquefois, m. f., ces annales de nos glorieux commencements. Cette lecture des *Actes des Apôtres* nous rendra plus fiers d'être chrétiens et affermira notre foi. Nous verrons dans ces pages inspirées ce que pensaient et comment vivaient nos ancêtres dans la foi. Nous sentirons, à l'accent de sincérité et aux caractères de vérité des textes, que Dieu, selon sa promesse, était avec son Eglise, et, au récit de tant de prodiges, nous ne douterons pas de sa fidèle, de son éternelle assistance.

Je ne suis pourtant pas au terme de ma tâche. Je vous ai dit, en commençant, que, depuis l'origine du christianisme, d'autres miracles s'étaient produits, bien plus, qu'il s'en produisait encore. Nous envisagerons cette question quelque peu brûlante dans notre prochaine réunion. Ce que nous constaterons alors, ce ne seront plus seulement des faits accomplis dans les temps reculés de l'histoire ; ce sont des faits plus récents, dont quelques-uns même sont actuels, ces derniers vus par nos contemporains et dont nous avons pu être témoins nous-mêmes...

VII

LES MIRACLES AU COURS DES SIÈCLES CHRÉTIENS

Mes frères,

Vous entendez dire qu'il n'y a plus de miracles à l'époque où nous vivons, que la Science d'aujourd'hui explique tout, et que tout ce qui nous paraît extraordinaire rentre dans les lois naturelles qu'elle a fini par découvrir.

Cette affirmation trouble certaines âmes dont elle déconcerte la foi. Ces âmes ont tort de se laisser impressionner. Il n'est pas vrai que la Science explique tout ; il n'est pas vrai qu'elle fasse rentrer les faits merveilleux que nous appelons des miracles dans le cadre des lois naturelles. Ce qui est vrai, c'est que ceux qui, abusivement, parlent en son nom, ont recours le plus souvent à des hypothèses sans fondement et à des explications la plupart du temps saugrenues. Ce qui est vrai, c'est que de même qu'il y a toujours eu des miracles dans l'Eglise catholique, il y en a encore et quelques-uns d'un tel éclat qu'aux yeux de la Science elle-même, comme du bon sens et de la foi, ils ne peuvent avoir qu'une origine divine. Il me sera facile de vous le prouver bientôt. En attendant, ouvrons l'Histoire de l'Eglise ; parcourons ces vingt siècles de vie agitée, douloureuse et triomphante, et notons au passage les principaux faits miraculeux dont elle a gardé le souvenir. Car c'est là encore un fait positif : la puissance de faire des miracles, donnée par Jésus-Christ à ses premiers apôtres, est demeurée dans l'Eglise, comme un héritage qui se transmet d'âge en âge et de génération en génération.

Il y a eu des miracles dans l'Eglise ; affirmation que je veux soutenir ce soir devant vous. Je devrai sans doute courir un peu vite dans le champ qui s'ouvre devant moi ; j'espère en dire assez cependant pour que cette double vérité soit mise en pleine lumière.

I

Jamais, m. f., jamais, si j'ose m'exprimer ainsi, le surnaturel n'a chômé dans l'Eglise, et depuis deux mille ans bientôt, toujours la puissance de Dieu s'est montrée, au point, — ne croyez pas que j'exagère — qu'on pourrait presque dire qu'on en a vu et qu'on en voit tous les jours. Tous les jours, il y a des miracles de la grâce, et souvent aussi des miracles visibles dont il faut bien reconnaître l'origine surhumaine.

Je vous parlais récemment des prodiges opérés par les Apôtres : d'autres ont encore été opérés après eux. Moins nombreux qu'aux temps héroïques de la fondation de l'Eglise, les prodiges, nécessaires alors pour attirer l'attention des peuples, ne furent plus qu'utiles, lorsque l'Eglise eut rempli l'univers. Malgré tout, jamais le Tout-Puissant n'a cessé de donner aux siens ce signe de sa présence et de sa bénédiction, et c'est ainsi, par exemple, que, dans la vie des saints, les phénomènes surnaturels ne se comptent pas.

Dieu rend partiellement à ses saints, semble-t-il, l'empire que l'homme innocent avait sur la nature. On les a vus soulever sans effort des masses énormes, contenir les débordements des torrents et des fleuves, apaiser les tempêtes, conjurer les orages, appeler du ciel la foudre et la pluie, faire jaillir des rochers ou d'une terre aride de limpides fontaines, multiplier les aliments. On les a vus guérir les malades, ressusciter les morts [1].

En laissant de côté les récits douteux ou évidemment légendaires, la moisson est encore belle ! S. Irénée nous en raconte plusieurs ; S. Cyrille, de même ; S. Augustin a été témoin oculaire de la guérison de l'aveugle Sévère à Milan, d'un cancéreux à Carthage, d'une résurrection à Hippone, et de divers à Calame, à Uzales, à Utique. Ce sont là des témoins dont on ne peut accuser la crédulité. Irénée, Cyrille, Augustin, sont des hommes de génie et les plus grands noms des trois premiers siècles de l'Eglise.

Plus près de nous, S. Bernard, S. Vincent Ferrier, S. François-Xavier, tous les saints authentiques ont fait des miracles. Lisez leur vie, vous constaterez qu'ils ont, eux et les autres, accomplis des merveilles humainement inexplicables et qui ne peuvent relever que du surnaturel.

Nos annales françaises racontent des miracles qui emportent une certitude absolue. En 1656, la nièce de Pascal fut guérie par le miracle célèbre qu'on appela le miracle *de la Sainte-Epine*. Pascal en fut témoin, et Pascal n'était pas seulement un philosophe, il était encore un expérimentateur et un savant de génie.

Un peu avant la mort de Mazarin, un incendie éclata qui faillit détruire le Louvre : les flammes furent arrêtées par le Saint-Sacrement porté par un prêtre. Turenne, encore huguenot la veille, Turenne, un des esprits les plus pondérés qui furent jamais, en fut témoin. « Je l'ai vu, dit-il, je n'en saurais douter, je l'ai vu ! [2] »

Ainsi l'histoire profane elle-même a dû enregistrer des faits tellement extraordinaires, qu'il faut bien qu'elle renonce à les expliquer par l'habituel concours des causes naturelles.

Est-ce qu'un miracle, au surplus, ne domine pas notre histoire moderne ? N'est-ce pas un miracle que la délivrance de la France par Jeanne d'Arc ? Il y a cinq cents ans que le fait s'est passé, mais nous avons tous les documents historiques entre les mains, documents si sûrs et si complets qu'aucun savant ne peut les récuser. Une enfant de treize ans a des visions, entend des voix, reçoit une mission, celle justement de sauver son pays envahi par les

[1] Cf. Ribet. *La Mystique divine*, t. II.
[2] Weygand, *La Conversion de Turenne*.

Anglais. A dix-sept ans, elle part pour obéir à « Messire Dieu ». Elle prédit qu'elle délivrera Orléans, qu'elle fera sacrer le roi à Reims, et tout se passe comme elle l'a annoncé. Il est constaté qu'elle n'est ni une mystique, ni une exaltée, ni une superstitieuse, ni une maniaque, ni une folle, ni une hystérique, ni une névrosée, qu'elle est saine d'esprit et de corps, qu'elle a un génie militaire qui confond les plus grands capitaines, qu'elle remporte les victoires qu'elle a annoncées ; que ses Voix l'accompagnent et la dirigent jusqu'au bout ; que sur le bûcher où elle meurt brûlée, elle affirme la réalité et la sainteté de ses Voix ; que, d'autre part, elle a pratiqué toutes les vertus chrétiennes à un degré héroïque ; qu'à sa mort enfin, son message est accompli et que la France est sauvée. Voilà ce que personne ne peut nier. Qui doutera que cette jeune fille, — une sainte d'ailleurs, — n'ait accompli l'un des plus grands miracles historiques du monde ?

Il y a donc eu des miracles depuis les temps apostoliques ; il y en a encore.

II

Il y en a encore. Nos temps en ont vu d'authentiques, de certains, d'indéniables. Il est authentique, certain, indéniable que le Curé d'Ars a eu le triple don de seconde vue, de miracle et de prophétie. Il lisait dans les âmes : avant que certaines questions lui fussent posées, il y répondait ; il devinait les fautes que l'on voulait lui cacher. Il a guéri des âmes malades ; d'un mot ou d'un geste il a soulagé les corps et arrêté le cours des maladies. A sa prière, un grenier vide s'est trouvé rempli de grain. Au su et au vu de tous ses paroissiens, il a lutté contre le démon. Son existence même, l'existence d'un homme qui ne mangeait presque rien, qui ne dormait pas, fut un miracle perpétuel.

Ces faits-là se sont passés en plein XIX^e^ siècle, devant des milliers de témoins, et nul ne peut les nier sans nier l'évidence.

Don Bosco, lui aussi, fut un thaumaturge. Que de merveilles stupéfiantes dans la vie de ce saint homme ! Elles sont si nombreuses, ces merveilles, écrit son biographe, qu'il est impossible d'en donner la relation. C'est le miracle de ses fondations : cent mille enfants dont la plupart doivent être nourris, habillés, et qu'il entretient sans avoir d'autres ressources que sa foi en la Providence ! Ce sont des sommes colossales qui lui arrivent au moment où elles lui sont nécessaires ! Ce sont des guérisons extraordinaires obtenues par sa prière, guérison soudaine d'une jeune fille aveugle, guérison d'un épileptique, qui, du même coup, est converti ; guérison de la femme d'un officier, d'un général, d'un avare qui délie les cordons de sa bourse, d'un estropié ; et il y en a d'autres, combien d'autres ! Don Bosco obtenait ces miracles par l'intervention de N.-D. Auxiliatrice. Mettons, comme il le disait humblement, qu'il n'y était pour rien, ce n'en étaient pas moins des miracles ! [1]

La Belgique a eu le fameux Père Paul, religieux bénédictin, dont la vie est toute semée et pleine de miracles. « On évalue à plus d'un million le nombre des personnes qui eurent recours à lui et reçurent de lui des lumières, des bienfaits d'ordre spirituel ou matériel, naturels ou surnaturels ». Il semait littéralement les prodiges sur ses pas [2].

Nous avons en France, aux jours mêmes où nous vivons, la petite Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus. Les guérisons et les conversions, les grâces de toutes sortes obtenues par son intercession sont littéralement sans nombre, car ce n'est pas seulement à Lisieux, où les foules vénèrent son tombeau, que se montrent ses interventions merveilleuses, c'est dans toute la France, dans toute l'Europe, sur tous les continents et dans le monde entier.

[1] Charles d'Epinay, *Don Bosco*.
[2] *Le Père Paul*, par Sprybrouck.

Dans ces derniers temps, voici Thérèse Neumann, un miracle vivant. C'est une jeune fille bavaroise qui, guérie sept fois consécutivement par l'intercession de la petite Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, se trouve un jour porter sur son corps les stigmates du Sauveur en sa Passion, qui est favorisée de visions extatiques, qui perd son sang à flots par ses plaies, qui ne prend aucune nourriture solide depuis des années, et dont la communion, seule, entretient la vie corporelle. Des millions de pèlerins accourent dans son humble village ; des savants, des docteurs, des professeurs, des représentants autorisés de la science la visitent et s'en vont convaincus ou pour le moins étrangement troublés ! [1] Un des derniers faits, et non le moins extraordinaire, c'est qu'au sortir de l'une de ces extases, on l'entendit prononcer des mots inintelligibles. A leur grande stupéfaction, les linguistes les plus qualifiés d'Allemagne reconnurent qu'elle répétait les paroles araméennes du Christ en croix. Thérèse n'ayant aucune culture et ne connaissant que son patois local, ce phénomène est inexplicable et, de l'aveu de tous, ne peut être que surnaturel.

Ces faits continuent, sous différentes formes, à l'heure où je vous parle.

Des miracles, la petite fleur écossaise, émule de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus de Lisieux, Marguerite Sinclair, en fait, elle aussi. On l'invoque là-bas, en Ecosse, en Angleterre, dans les Dominions, et faveurs de toutes sortes, guérisons corporelles impossibles à la science humaine, solutions de difficultés temporelles, conversions subites, réconciliations inattendues, pluie de roses aussi abondante qu'incessante, ont révélé le pouvoir par delà la mort de cette jeune âme si simple et si héroïque dans la vie, auprès de Dieu qu'elle a tant aimé et si bien servi [2].

On veut des faits, Messieurs, en voilà. Il y a de faux miracles, nous le savons mieux que personne, mais il y en a de vrais. Tous les miracles attribués aux saints ont subi la rigoureuse critique de la procédure officielle de la canonisation et connu la prudence de l'Eglise ; on ne saurait donc élever de doutes sur la réalité des prodiges qui ont reçu sa sanction. Devant le merveilleux elle n'a pas de parti pris. Elle sait qu'il est possible, mais parce qu'elle veut la vérité pure et rien que la vérité, elle prétend examiner les faits, les juger, et ne les admettre que si leur réalité est indiscutable. Elle rejette le faux divin ; elle ne sanctionne aucune légende ; elle ne se prononce que lorsqu'elle a tout contrôlé avec sang-froid et qu'elle est sûre que ni la science ni la malice des incrédules ne la pourront prendre en flagrant délit d'erreur.

Le Concile de Trente défend d'admettre de nouveaux miracles avant que l'évêque ait fait son enquête. Il doit prendre l'avis des théologiens. S'il doute, il prendra l'avis de son Métropolitain et des autres évêques de sa province dans un concile provincial. Et rien ne doit être décidé ni prononcé sans qu'ait été auparavant consulté le Pontife Romain, dernier et suprême juge [3]. Tous les miracles du passé ont été soumis à ces multiples et sévères censures.

Quant aux miracles actuels, ce sont des faits publics, contrôlables et contrôlés. Je sais que l'Eglise ne les a pas tous sanctionnés de son autorité souveraine et je ne préjuge nullement ses décisions ; il n'en est pas moins vrai que ces faits extraordinaires ont été attestés par des témoins oculaires, racontés par de graves auteurs et que, dans le nombre, on est bien forcé tout de même d'en reconnaî-

[1] Fr. de Lama, *Thérèse Neumann ;* Cf. *La Croix*, 24 avril-2 mai 1929.
[2] Mgr Laveille, *Marguerite Sinclair*, 1900-1925.
[3] Conc. Trident., sess. XXV.

tre quelques-uns. C'en est assez pour que nous regardions le surnaturel comme possible et existant, et parce que tous ces prodiges sont de la part de Dieu des actes de bonté, de pitié, de miséricorde et d'amour, pour que nous lui accordions, avec notre foi absolue, notre plus filiale confiance. Si d'autres ont bénéficié de ces interventions de la puissance d'En-haut, pourquoi pas nous ?

* *

Cette pensée, à certaines heures plus critiques de notre vie, vivifiera notre prière et notre ferveur, espérons-le, ouvrira les sources d'où découlent ces extraordinaires bienfaits. Combien d'hommes, de femmes et d'enfants, en ont été gratifiés à Lourdes, de notre temps ! Combien sont partis pour la ville de la Vierge, malades à mourir, qui sont revenus guéris ! Je vous le dirai dans mes prochaines instructions, lesquelles seront les plus actuelles de toutes celles que vous avez entendues jusqu'ici. En attendant, que Notre-Seigneur et sa sainte Mère vous gardent dans les sentiments de piété que ne peuvent manquer de susciter en vous tant de divines merveilles. Ainsi soit-il.

VIII

LES MIRACLES DE LOURDES

Mes frères,

Puisque j'ai entrepris de vous parler du surnaturel et des miracles, il me semble que je vous décevrais et que je manquerais à tous mes devoirs, si je ne consacrais quelques-uns de nos entretiens aux miracles de Lourdes.

Chaque année, aux époques des pèlerinages, la presse et l'opinion s'émeuvent au récit des prodiges qui se renouvellent si souvent dans cette ville de la Sainte Vierge, et c'est l'occasion de polémiques et de contradictions dont l'ardeur a pu vous troubler quelque peu. Les uns affirment, et ce sont des témoins oculaires, des gens qui ont vu de leurs yeux ; les autres, qui se sont bien gardés d'y aller voir, nient et la possibilité et la réalité des merveilles que l'on raconte, font impudemment appel à la Science qui est généralement pour eux une personne tout à fait étrangère, suent sang et eau pour trouver et accréditer des explications qui n'expliquent rien, et causent un tel bruit que beaucoup en sont abasourdis et ne savent plus que penser.

Nous allons jeter un peu de lumière sur une question des plus actuelles et qui n'est ni si embrouillée ni si difficultueuse qu'on voudrait nous le faire croire.

Parlons aujourd'hui des origines de l'extraordinaire mouvement qui entraîne, depuis trois quarts de siècle, les foules à Lourdes.

I

Le 11 février 1858, une petite fille de 14 ans, Bernadette Soubirous, dont les parents habitaient le gros village de Lourdes, était allée, avec deux autres fillettes, ramasser du bois mort sur la rive du Gave, près des roches Massabielle, en face d'une grotte ouverte au flanc de la montagne.

Ses compagnes s'étant éloignées quelque peu, Bernadette, seule, entendit tout à coup un grand bruit, quelque chose comme un roulement de tonnerre. Elle regarda de tous côtés : rien. Elle crut s'être trompée, mais aussitôt le même bruit retentit de nouveau. L'enfant, effrayée, se leva brusquement, jetant à droite et à gauche des yeux inquiets. Elle vit un églantier, qui avait poussé dans la paroi de la grotte, se courber comme au souffle d'un grand vent. Elle regardait, vaguement étonnée du phénomène, lorsque soudain un nuage d'or s'échappa comme une fumée du creux de la roche, et une femme apparut au-dessus de l'églantier, droite, dans cette sorte de niche rustique.

La Voyante nous a donné le portrait de cette sublime apparition : « La Dame, a-t-elle dit, a l'air d'une jeune fille de seize à dix-sept ans. Elle porte une robe blanche, serrée à la ceinture par un ruban bleu qui glisse le long de la robe presque jusqu'aux pieds. Sur sa tête, un voile blanc laisse apercevoir les cheveux ; il retombe en arrière, enveloppant les épaules, et descend au-dessous de la taille. Les pieds nus, que couvrent en grande partie les derniers plis de la robe, portent chacun à leur extrémité une rose couleur d'or. Elle tient sur le bras droit un chapelet aux grains blancs, dont la chaîne d'or brille comme la rose de ses pieds. »

Sur ces indications, des artistes de talent ont tenté de reproduire cette idéale figure ; ils n'y sont jamais parvenus ; Bernadette a toujours dit : « La Dame était plus belle ! »

Du 11 février au 16 juillet, la vision se renouvela dix-huit fois. La Dame apprit à l'enfant qui elle était : « Je suis, dit-elle, l'Immaculée-Conception. » Elle l'exhorta à prier et pria avec elle. Elle lui ordonna de signifier aux prêtres qu'ils eussent à bâtir une chapelle au pied des roches, et qu'elle voulait qu'on y fît la procession. Elle fit jaillir sous les doigts de la petite fille une source, cette source qui alimente les piscines. Elle recommanda la pénitence.

Pendant qu'elle était là, debout dans la grotte, l'enfant était transfigurée ; son visage s'enflammait, s'illuminait. Des milliers de témoins l'ont vue alors comme enveloppée d'un reflet céleste, comme animée d'une vie étrangère, les yeux étincelants, un sourire séraphique sur les lèvres, si éblouissante en son extase que la foule pleurait d'admiration, et que sa mère effrayée s'écria : « Mon Dieu, ne me prenez pas mon enfant ! »

Après l'apparition du 16 juillet, la Vierge divine ne revint plus, mais un événement s'était produit qui allait remuer le monde et attirer à Lourdes des foules immenses. A un premier fait surnaturel d'autres devaient succéder, en nombre incalculable...

Ces apparitions ont-elles été réelles ?

Cette question a soulevé des discussions passionnées. Il nous faut l'étudier à notre tour et montrer que nous pouvons y croire en toute sécurité de conscience et d'esprit.

II

Les négateurs du surnaturel ont formulé de nombreuses objections contre le fait initial de Lourdes.

Ils ont dit : « Bernadette s'est trompée. Elle a pris une femme du monde en promenade dans les rochers pour un être surnaturel ! »

— Supposition absurde, car Bernadette a vu l'apparition, non pas une, mais dix-huit fois, et devant des milliers de personnes accourues pour être témoins de ses extases. Seule, elle voyait ; les autres ne voyaient rien. Si la prétendue femme du monde avait été l'objet de la vision, il est évident que tout le monde l'aurait vue. Je dois dire que cette objection, la première qui ait été faite, a été abandonnée comme trop inepte.

Mais nos incrédules ne sont pas restés à court pour cela. Ils ont dit : « La petite a été dupe de son imagination exaltée. »

— Non, car si elle avait eu l'imagination exaltée dont on parle, les visions auraient continué toute sa vie. Or, après le 16 juillet, jamais plus elle n'a vu la Dame. Au surplus, jamais il n'y eut de jeune fille moins imaginative et moins exaltée. C'était une enfant du peuple, simple, ignorante, modeste, pauvre d'idées, d'une intelligence au-dessous de son âge, les témoins de sa vie et sa vie tout entière en font foi.

Ils ont dit : « C'était une simulatrice qui, dans l'imposture, a su jouer admirablement son rôle. »

— Non, sa sincérité n'a jamais fait de doute pour personne. Elle a été interrogée des milliers de fois, par des juges de toutes sortes, les uns sympathiques, les autres prévenus et hostiles ; jamais elle n'a varié dans son récit. Elle et sa famille se sont montrées d'un désintéressement absolu, malgré leur pauvreté qui allait parfois jusqu'à la détresse.

Ils ont dit : « C'était une hallucinée, jouet de sa nature nerveuse. »

— Non, Bernadette n'a jamais été une névropathe ; elle était d'un caractère paisible, sain, équilibré, gai, franc, enfantin. Aucun penchant pour le mysticisme. D'une piété suffisante, sans plus. D'ailleurs ses visions se distinguent à tout point de vue des hallucinations maladives. Les hallucinés ne se souviennent pas de ce qu'ils ont vu au cours de leurs transes : Bernadette se souvient de tout. Ils ne prophétisent pas, ou ils se trompent : Bernadette annonce l'avenir de Lourdes. Quand ils sont mis dans certaines conditions, l'hallucination se déclanche comme sous l'action d'un ressort : pour Bernadette, les conditions ont beau varier, la vision est produite. Chez les hallucinés, l'objet de la vision n'est jamais clair : la vision de Bernadette présente une précision absolue. L'hallucination enlève au sujet tout contrôle sur lui-même : Bernadette en pleine extase garde conscience d'elle-même et toute sa liberté. L'hallucination est toujours stérile, elle ne mène à rien : les visions de Bernadette ont remué le monde. Enfin les hallucinés restent des fous ou des folles : Bernadette demeure jusqu'à la fin pleine de modestie et de bon sens, et finit par devenir une sainte.

On ne peut accuser Bernadette ni d'erreur ni d'imposture ; elle a vu et entendu celle qu'elle a dit avoir vue et entendue. Ainsi, de quelque côté, sous quelque angle que l'on regarde et étudie le fait des apparitions de Lourdes, qu'il s'agisse de la Voyante ou de ses visions, il faut se rendre à l'évidence : les visions sont d'origine céleste et la Voyante est inattaquable. C'est là le premier miracle ; mais, — nouvelle preuve que tout ici est bien réellement surnaturel, — des milliers d'autres miracles vont se succéder dans ce même lieu, au point que la Libre-Pensée, éblouie et écrasée, sera forcée, pour essayer d'expliquer naturellement des prodiges qui dépassent les forces de la nature, ou de recourir à des interprétations insoutenables ou d'avouer son ignorance.

Ces prodiges feront l'objet de notre prochaine instruction. En attendant, bénissons Dieu et remercions la Sainte Vierge d'avoir choisi notre pays pour y accomplir tant de merveilles et nous donner, par là, une confirmation si éclatante de notre foi. Ainsi soit-il.

COURS DE PRONES SUR LE DÉCALOGUE

XXXVI

INJUSTICES COMMISES DANS LES VENTES

Mes frères,

Une seconde manière de pécher contre le septième commandement consiste à tromper dans les ventes et les marchés.

Pour vendre et acheter selon la justice, il faut que l'objet du contrat appartienne à celui qui le vend et qu'il ait le droit de le vendre ; — il faut que cet objet ait bien les qualités, le poids et la mesure spécifiés dans le contrat écrit ou verbal ; — il faut enfin qu'il soit vendu et acheté dans les limites d'un juste prix.

I

Et d'abord, il faut que l'objet cédé appartienne à celui qui le vend. Acheter un objet volé, ou sur l'origine duquel on a des soupçons fondés, n'est pas permis. Un passant, par exemple, vous offre à un prix bien inférieur à leur valeur des marchandises dont il a hâte de se défaire. Cette hâte et ce prix sont bien propres à éveiller vos doutes et vous mettre en garde contre la provenance de ces marchandises. Vous n'avez pas le droit de les acheter.

— Mais, direz-vous, si je ne les achète pas, d'autres le feront et profiteront de cette bonne occasion que j'aurai manquée. — N'importe, de ce que votre voisin est disposé à bénéficier d'une injustice, vous n'avez pas le droit d'en commettre une. Celui qui achète un objet volé est obligé de le rendre à son propriétaire, parce que le voleur qui l'a vendu n'a pu transmettre sur cet objet un droit qu'il n'avait pas.

La loi civile dispense le légitime propriétaire qui rentre en possession de son bien d'en rembourser le prix à celui qui l'avait acheté, et ce dernier n'a de recours que contre le voleur qui l'a trompé ou dont il s'est fait le complice. Il y a cependant une exception à cette règle pour les achats opérés sur les champs de foire ou près des marchands de profession. Les objets ainsi achetés doivent être rendus à leur légitime propriétaire, mais à condition que celui-ci en rembourse le montant à l'acheteur. La loi civile le veut ainsi afin de ne point faire naître dans les échanges et les ventes une défiance qui nuirait au commerce. Du reste, par là elle soutient à la fois les intérêts du légitime propriétaire et de l'acheteur.

Dans les ventes privées, la loi dispense le propriétaire de rembourser le prix de l'objet qui lui est rendu, parce que, n'ayant jamais vu le voleur ou en tout cas ne le connaissant pas, il ne peut exercer contre lui un recours. Dans les ventes publiques, la loi favorise de façon égale le propriétaire lésé et l'acheteur, parce que le voleur, étant un vendeur public ou un commerçant à demeure fixe, peut être poursuivi par l'un et l'autre.

Pour que la vente soit juste, il faut aussi que celui qui vend ait le droit de le faire. Or il en est qui, tout en étant légitimes propriétaires, sont privés de ce droit : tels sont les mineurs non émancipés, les femmes qui n'ont pas reçu autorisation de leur mari, les interdits. Toute vente et tout marché passés avec ces personnes sont donc nuls.

II

Pour qu'une vente soit juste, il faut en second lieu que l'objet du contrat ait les qualités, le poids, la mesure convenus.

Si l'objet est déterminé, si on l'a choisi et détourné, c'est celui-là qu'on doit livrer, à moins qu'on ne lui en substitue un autre absolument semblable, de même valeur et de même utilité.

Ce serait tromper que de vendre une chose de moindre qualité pour une autre de qualité meilleure, en assurant ou laissant croire que c'est cette dernière qu'on livre ; on le ferait par exemple en vendant une pièce d'étoffe comme étant de pur fil ou de pure laine, alors qu'elle est mélangée de coton.

C'est tromper sur la qualité que d'opérer des mélanges qui déprécient la marchandise cédée, par exemple en mêlant de l'eau au vin ou au lait qu'on vend au client.

C'est tromper sur la qualité, enfin, que de livrer comme belle et bonne une marchandise défectueuse.

— Ce n'est pas à moi, direz-vous encore, de déprécier une marchandise ! — C'est vrai, mais vous n'avez pas le droit non plus de lui prêter des qualités qu'elle n'a pas. Faites valoir toutes celles qu'elle possède, c'est votre droit ; mais n'en ajoutez pas dont elle soit dépourvue, autrement vous mentiriez et seriez un fraudeur. Par exemple, vous allez à la foire vendre une vache ; votre bête est grasse, bien portante, douce, bonne laitière : vous pouvez faire valoir tous ces avantages, c'est votre droit et votre intérêt.

Mais, au lieu de ces qualités, votre vache a les

défauts contraires, et c'est précisément à cause de ces défauts que vous tenez à vous en défaire. Devez-vous les révéler ? Il faut distinguer.

Ces défauts ou bien sont visibles ou bien ne le sont pas.

Dans le premier cas, par exemple si votre vache a une corne cassée, si votre cheval est boiteux, vous pouvez ne rien dire, l'acheteur doit s'en prendre à lui-même s'il n'a pas remarqué ces tares. Je suppose que vous n'avez pas, comme certains maquignons, usé de ruse pour les dissimuler.

Si les défauts de votre marchandise ne sont pas visibles, il faut, ici encore, distinguer. Si l'acheteur vous interroge, vous demandant par exemple si la jument que vous lui offrez est douce ou réussit bien ses poulains, vous devez lui répondre conformément à la vérité : lui mentir serait commettre une injustice, car ses questions montrent bien qu'il n'achète votre bête qu'à la condition de trouver en elle ces qualités. — Si, au contraire, il ne vous interroge pas ; s'il achète la marchandise que vous lui offrez sans s'informer de ses qualités ou de ses défauts, vous n'êtes pas obligés de lui révéler ces derniers, il ne pourra faire des reproches qu'à lui-même s'il fait un mauvais marché. A condition, toutefois, qu'en faisant le prix de cette marchandise vous teniez compte de ses défauts ; à condition encore que ces défauts ne rendent pas la marchandise inutile ou nuisible. Vous vendez, par exemple, un cheval tellement méchant qu'il tuera infailliblement son acquéreur si celui-ci n'est pas prévenu et ne se tient pas sur ses gardes : c'est un devoir pour vous de le prévenir ; si vous ne le faites pas, vous serez responsable, devant Dieu, des accidents dont votre omission pourra être l'occasion.

III

Enfin, pour que la vente soit juste, il faut que le prix reste dans certaines limites.

On distingue deux sortes de prix : le prix légal et le prix ordinaire. Le prix légal est celui que l'autorité publique établit pour quelques denrées. C'est ainsi que, dans les villes, on publie ou on affiche la taxe du pain. Dans ce cas, on ne peut en conscience vendre au-dessus du chiffre indiqué. Quand cette taxe n'est pas établie, le prix des marchandises varie de quelques unités selon les lieux et les circonstances. Cependant ce prix, ordinairement, ne s'écarte guère d'une somme appelée prix moyen.

Profiter de certaines nécessités malheureuses chez l'acheteur ou le vendeur pour vendre ou acheter bien au-dessus ou au-dessous de ce prix serait commettre une injustice. Voilà un cultivateur qui a un pressant besoin d'argent ; pour s'en procurer, il est obligé de vendre son blé n'importe à quel prix. Exploiter sa détresse pour le lui acheter à un prix notablement au-dessous du cours serait un vol. — Ou bien c'est un jour d'affluence, de foire, de concours ou de grandes manœuvres, il n'y a pas assez de pain dans la localité pour tout le monde ; de misérables mercantis en profitent pour vendre le peu dont ils disposent à un prix exorbitant : ils sont tout simplement des voleurs.

Si, alors que l'acheteur est un enfant ou une personne peu intelligente et sans défense, un marchand en profite pour leur vendre à un prix exagéré, il commet un vol. Que de fraudes de ce genre, aujourd'hui où le montant de la marchandise n'est plus établi d'après son prix de revient, sa valeur ou sa rareté, mais d'après la faculté de paiement du client ou sa complaisance à se laisser exploiter ! Que de commerçants ont, depuis la guerre surtout, réalisé en quelques années seulement des fortunes scandaleuses ! Ne les jalousez pas, et surtout ne les imitez pas, vous souvenant que bien mal acquis ne profite jamais. Ainsi soit-il.

CINQ MINUTES D'EVANGILE

XIX

4e Dimanche de Carême

LE NOURRICIER DES HOMMES

Jésus s'est révélé le grand nourricier des foules qui le suivent. Entre ses mains quelques pains se multiplient et suffisent au repas de plus de cinq mille personnes. Il nous montre ainsi que par lui toute vie subsiste, parce qu'il est la source de la vie : S. Jean n'a-t-il pas affirmé que le Verbe était dès le commencement, et que tout a été fait par lui, car « la vie était en lui, *in ipso vita erat* » ? De toute vie Jésus est le soutien comme il en est le principe.

Or, dans le monde en général, et en particulier dans l'homme qui est, a-t-on dit, un microcosme, ou le monde en petit, il y a trois vies superposées, comme trois étages d'un édifice : la vie animale, la vie intellectuelle, la vie surnaturelle. Chacune a sa forme, ses lois, son aliment. La vie animale a besoin pour subsister d'un aliment matériel ; la vie intellectuelle réclame la vérité ; la vie surnaturelle demande un pain céleste.

Vous montrer comment Jésus, le Verbe de Dieu fait chair dans le temps, est le dispensateur de ces biens, sera l'objet de cet entretien.

I

Jésus est le nourricier de la *vie corporelle*.

Assis à la table où le repas est servi, combien de convives songent que le pain et les mets qu'ils savourent leur viennent de Dieu ? C'est à leurs travaux, pensent-ils, à leurs peines, à leurs sueurs qu'ils doivent l'aliment de leur vie. « Nous avons gagné notre nourriture, disent-ils avec orgueil, car nous avons fait les semailles et les moissons en leur temps ».

Il est vrai, m. f., qu'ils ont accompli un rude labeur et, partant, mérité. Mais ils oublient que, dans les sillons qu'ils ont creusé, la semence jetée n'eût point germé et monté en épis dorés sous le chaud soleil de l'été, si un gouverneur prévoyant n'avait fait descendre en son temps la rosée du ciel. La terre maudite qu'ils ont cultivée, la sueur au front, n'eût produit que des ronces et des épines, si un maître tout-puissant n'avait point multiplié le grain de blé. Cent pour un : tel est l'accroissement des semailles à la moisson.

Or quel est donc ce multiplicateur merveilleux qui passe en vos terres pour réaliser chaque année ce prodige, éclatant à l'égal d'un miracle pour tout homme qui réfléchit ? L'évangile de ce jour vous l'apprend : c'est Jésus.

Regardez-le, en effet. Déjà vous savez qu'il avait, à Cana, changé l'eau en vin. Aujourd'hui, au désert où des foules imprévoyantes l'ont suivi sans s'être pourvues des vivres nécessaires, il dit simplement : « J'ai pitié d'elles, faites-les asseoir ». Et ayant béni cinq pains et deux poissons, à peine de quoi constituer le repas des Douze, il en fait distribuer à chacun autant qu'il en désire. Cinq mille personnes sont rassasiées et douze corbeilles sont recueillies des morceaux qui restent.

Ce que Jésus fit en ce jour miraculeusement, il le fait sans cesse au moyen des forces et des lois de la nature qu'il a fixées en maître souverain et qu'il gouverne à son gré. Car, ne l'oublions pas, Jésus est Dieu, et comme tel il est le Tout-Puissant, le Créateur, la Providence.

C'est donc à lui désormais, m. f., que vous demanderez votre pain quotidien, à lui que vous demanderez de bénir vos travaux, de multiplier dans

les sillons le grain que vous y jetez, de faire abonder la récolte. Mais surtout, vous saurez le remercier d'un tel bienfait. Avant de vous asseoir pour le repas, vous penserez, pour le renouveler, au geste de Jésus bénissant le pain et les poissons : vous tracerez sur les mets préparés le signe de la croix en disant : « Bénissez-nous, Seigneur, ainsi que la nourriture que nous allons prendre. » Et après le repas, imitant encore Jésus se levant de la Cène, vous réciterez l'hymne d'actions de grâces, à la gloire de Celui qui vous donne votre pain de chaque jour.

II

Jésus est encore le nourricier de la *vie intellectuelle*.

« L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. » (Math., IV, 4). S'il n'était qu'un corps sans âme, il se contenterait de pain, comme les animaux qui n'ont que la vie des sens. Mais Dieu, qui l'a fait à son image, lui a donné une intelligence, une mémoire et une volonté, pour le faire entrer dans la connaissance de son Créateur et développer dans son cœur l'amour divin. Aussi voyez avec quelle ardeur il cherche la vérité et l'amour ! Avide de science, il scrute la nature pour lui arracher ses secrets ; altéré d'amour, il mendie aux créatures leur affection. Mais son intelligence et son cœur ne sont point rassasiés, et il s'écrie avec S. Augustin : « Vous nous avez faits pour vous, mon Dieu, et notre cœur est inquiet tant qu'il ne se repose pas en vous. »

Qui donc, m. f., lui donnera Dieu, vérité immortelle et amour infini ? Il le cherche comme à tâtons, mais depuis le péché le sens de l'homme perverti a perdu la notion du vrai. Il erre, il se trompe, il fait fausse route, car de cette belle et lumineuse intelligence, de cette volonté ferme et droite qu'il avait aux premiers jours de sa création, il ne reste plus que des ruines. On le voit se détourner continuellement de la vérité, changer l'ordre des choses, transformer le bien en mal et préférer souvent le mal au bien. L'humanité, depuis sa chute, est tombée dans bien des erreurs. Qui donc viendra combler ses désirs et lui donner la vérité et l'amour infinis ?

Il est passé quelqu'un sur la terre qui était la Vérité et l'Amour : c'est Jésus-Christ. « Je suis la Vérité, » a-t-il dit. Et il est venu, envoyé par Dieu, pour être la lumière de tout homme qui passe ici-bas. Il a prêché la vérité, et il a aimé les hommes jusqu'à mourir pour eux, afin de les persuader de son amour infini. Il a dit la vérité et nul n'a pu le convaincre de péché. Il a confirmé sa doctrine par le témoignage de ses œuvres. C'est à lui qu'il faut aller pour avoir la vérité sur les graves questions qui agitent les hommes, je veux dire, celles de notre origine et de notre fin. D'où venons-nous et où allons-nous ? Voilà ce qu'il importe de savoir avant tout, afin de conduire sa vie droit au but. Car qui a manqué le but a tout perdu.

L'Eglise fondée par Jésus est la dépositaire de sa doctrine. Elle vous la présente dans les livres inspirés, dans un résumé qui s'appelle le catéchisme ; elle vous l'explique dans la prédication de ses ministres. Vous seriez coupables si vous négligiez d'ouvrir ces livres et d'entendre cette prédication. Par eux, le Verbe de Dieu est parvenu jusqu'à vous. Ne commettez pas l'erreur et le péché de ceux qui ne l'ont pas reçu : ils sont demeurés dans les ténèbres. Pour vous, accueillez-le par la foi : vous entrerez dans la connaissance même de Dieu, des mystères du royaume des cieux, et vous deviendrez des enfants de lumière, des fils de Dieu.

III

Jésus enfin est le nourricier de la *vie surnaturelle*.

Plus précieuse que la vie du corps et de l'âme, m. f., la vie surnaturelle, qui nous rend participants de la nature divine, est notre partage. Commencée ici-bas dans la grâce sanctifiante, elle s'épanouira là-haut dans la gloire de la vision béatifique. Elle est le don de Dieu, promis par Jésus à la Samaritaine sous l'image d'une eau jaillissant jusqu'en la vie éternelle. Union mystérieuse de notre âme avec Dieu, elle est en effet le commencement de la vie éternelle. C'est d'elle que Jésus parle quand il dit : « Je suis venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance. » (Jo., X, 10).

Or, à cette vie qu'il est venu nous apporter, Jésus a pris soin de préparer un aliment destiné à l'entretenir et à la développer. Cet aliment, c'est lui-même : « Je suis, dit-il, le pain vivant descendu du ciel. » (Jo., VI, 51). C'est sa chair et son sang : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle... Car ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang est vraiment un breuvage. » *(Ibid.*, 55-6).

Voulez-vous donc, m. f., avoir en vous la vie de Jésus, la vie éternelle ? Entendez bien : éternelle, c'est-à-dire, qui ne passe pas comme la vie présente, mais demeure toujours. Pour cela, il vous faut de toute nécessité manger ce pain préparé par le Fils de Dieu et multiplié, comme celui du désert, par la parole du prêtre : « En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous-mêmes. » *(Ibid.*, 54).

L'Eglise, en ce jour, vous rappelle l'obligation grave qu'elle fait à ses enfants de recevoir la Sainte Eucharistie. Elle désire tant que vous viviez ici-bas de Dieu, pour aller vivre de lui encore, là-haut, éternellement ! Ah ! m. f., comprenez donc votre intérêt. « Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme » (Math., XVI, 26), s'il n'atteint pas la vie éternelle dans le bonheur du ciel ? Empressez-vous donc à la Table sainte, le jour de Pâques. Venez en foule, comme les Juifs au désert, manger le pain qu'il vous multiplie, car vous le savez pour l'avoir chanté : « *Sumit unus, sumunt mille, quantum isti, tantum ille, nec sumptus consumitur*. Qu'un seul le reçoive, que mille le reçoivent, ceux-ci reçoivent autant que celui-là, tous le reçoivent sans l'épuiser. » (Prose *Lauda Sion).* On peut donc revenir souvent, tous les jours : jamais, tant qu'il y aura un prêtre pour consacrer, le pain eucharistique ne fera défaut. Comme vous prenez le pain matériel chaque jour pour entretenir la vie de votre corps, puissiez-vous, pour faire grandir en vous la vie surnaturelle, recevoir aussi chaque jour la Sainte Eucharistie, car « celui qui mange de ce pain vivra éternellement ».

LES LITANIES DE SAINT JOSEPH

XVI

Amant de la pauvreté, priez pour nous

L'AMOUR DE LA PAUVRETÉ

S. Joseph était pauvre. Ce ne fut pas, de façon générale, la misère noire, sans doute, mais plus d'une fois il la côtoya.

I

I. — A Bethléem, il n'y avait pas de place pour lui et les siens au caravansérail. Probablement, pour ne pas dire sûrement, s'il avait eu la bourse bien garnie, s'il était arrivé en grand équipage, on se serait gêné ; on lui aurait fait place ; on n'eût même pas craint l'embarras d'une naissance. Mais on avait affaire à un ménage de pauvres gens, c'était visible : la grotte voisine était bien bonne pour eux. N'y trouveraient-ils pas, garnie de paille, la mangeoire des animaux ?...

Joseph côtoya encore la misère sur les routes de l'exil. Tout l'Evangile nous le prouve et nous l'avons déjà noté : Jésus, qui les multipliera en faveur des autres, en particulier en faveur du pauvre jeune ménage de Cana, ne fait aucun miracle pour subvenir à ses propres besoins. Nous avons donc tout lieu de penser que son père nourricier fut obligé, dès le commencement au moins de son séjour, de tendre la main aux colons juifs d'Egypte.

Le reste du temps, c'était la *médiocrité*. Toute sa richesse résidait dans son établi et ses outils. Peut-on assurer que la maison de Nazareth appartenait à la Sainte Famille ? S. François de Sales semble ne pas le croire, et il n'a peut-être pas tort : « Pour mieux voir, dit-il, sa grande pauvreté, quand il fut question de retourner d'Egypte après la mort d'Hérode, s'ils eussent eu quelques biens en Israël, S. Joseph n'eût pas mis en doute s'ils retourneraient en Judée ou s'ils iraient en Israël ; mais parce qu'ils n'avaient rien ou fort peu de chose, ils ne savaient de quel côté aller [1]. »

Il avait tout juste l'indispensable. Ainsi acheter un agneau pour l'offrir au Temple lors de la Présentation de l'Enfant, serait trop lourde dépense : il est obligé de se contenter de la colombe des petites gens.

Il vit et fait vivre les siens de son travail. Il n'a que cela. Cela suffit quand l'ouvrage « donne » ; mais s'il y a chômage, seulement pendant quelques jours ? mais si la clientèle, mécontente, « va ailleurs » ?...

II. — S. Joseph se résigna à sa déchéance. Pour lui en effet, comme pour la Vierge, c'était bien la déchéance : n'était-il pas le descendant de Salomon à qui il est dit, au Livre de l'*Ecclésiastique :* « Tu as amassé l'or comme l'étain et l'argent comme le plomb » (XLVII, 18) ? Il ne portait certainement aucune envie, même légitime, aux riches d'Israël qu'il avait rencontrés à Bethléem, surtout à Jérusalem, pas plus qu'aux gens aisés qui, à Nazareth, lui payaient ses jougs et ses charrues. Il se disait, comme plus tard S. Paul : « Si nous avons de quoi nous nourrir et nous vêtir, sachons nous en contenter. » (I Tim., VI, 6).

Il n'accepta pas seulement sa pauvreté ; il l'aima : « *amator paupertatis* ». Il l'aima parce que, comme elle le sera pour tous les saints de tous les âges, elle lui était un puissant moyen de perfection. Rien, comme la pauvreté, ne favorise le détachement ; et le détachement est nécessaire à quiconque veut vivre uni à Dieu.

Il l'aima plus encore, parce qu'elle le rendait semblable à son Jésus, le divin Pauvre. « S. Joseph, content du peu qu'il possédait, supporta, dit Léon XIII, les difficultés inhérentes à cette médiocrité de fortune, avec grandeur d'âme, à l'imitation de son Fils qui, après avoir accepté la forme d'esclave, lui le Seigneur de toutes choses, s'assujettit volontairement à l'indigence et au manque de tout ».

II

Si nous voulons vraiment être à Dieu, aimons, comme S. Joseph, la pauvreté. C'est l'idéal proposé, imposé plutôt, par Jésus à ses disciples. Il est accessible à tous : à ceux qui possèdent et à ceux qui n'ont rien.

I. — Le moyen ? Relisez, pour le connaître, l'évangile du 14e dimanche après la Pentecôte (Math., VI). Ecoutez-y le Verbe Incarné, qui naquit sur la paille d'une crèche, ne voulant pour mère qu'une pauvresse et pour protecteur qu'un charpentier de village ; qui fit annoncer la « Bonne Nouvelle » d'abord aux bergers et, seulement après, aux mages ; qui donnait cette preuve de sa mission et de l'accomplissement des prophéties : « Les pauvres sont évangélisés. » (Math., XI, 5). Ecoutez-le donner ce solennel avertissement : « Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon ». Ou l'un ou l'autre. Pas de milieu. Car « là où est votre trésor, là aussi est votre cœur ».

[1] Sermon pour la veille des Rois.

Or vous servirez Mammon et non pas Dieu, si vous êtes inquiets, plus qu'il ne convient, des biens de ce monde : « pour votre vie, de ce que vous mangerez, ou pour votre corps, de ce dont vous le vêtirez ». Il est permis, sans doute, au commun des mortels, de rechercher, dans la mesure convenable, nécessaire, les biens qui passent et d'en user. Il n'y a qu'à ceux qu'il appelle à la perfection de la vie religieuse, que Jésus commande : « Vends tout ce que tu as, ne garde rien pour toi et suis-moi. » (Math., XIX, 21). Mais le soin de la vie présente ne doit faire de personne l'esclave du porte-monnaie.

« Si nous voulons être chrétiens, il faut que cette préoccupation n'absorbe pas toute notre activité, tout notre temps, tout notre cœur ; il faut que le souci légitime des intérêts temporels ne nous fasse pas perdre de vue les intérêts supérieurs de l'ordre surnaturel ; il faut une certaine modération : la prévoyance, mais non l'inquiétude exagérée, troublante ; il faut que le principal ne soit pas sacrifié à l'accessoire et que nous soyons prêts toujours à renoncer aux avantages de ce monde pour assurer notre salut [1]. »

Judas a vendu son Maître pour trente deniers ; Pilate a livré le Juste pour conserver les avantages du pouvoir ; des catholiques troquent leur conscience contre une « place » qui rapporte ; certaines gens vendraient père et mère pour de l'argent... Combien qui préfèrent Mammon à Dieu ?... « La sagesse du monde, continue l'éminent auteur, c'est de courir après l'argent, après la fortune ; le bonheur, c'est d'avoir de l'argent, de s'enrichir ; et l'opinion publique, déprimée par la libre-pensée, empoisonnée de sensualisme, accorde aujourd'hui à ces fortunes malhonnêtes, égoïstes et insolentes, cette admiration révérencielle qu'on n'accordait chez nous, jadis, qu'aux nobles actions et aux grandes vertus ».

II. — Vous comprenez, vous les favorisés de la terre, pourquoi le Sauveur a dit : « Malheur à vous qui êtes riches, parce que vous avez votre consolation ! » et aussi : « Il est plus difficile au riche d'entrer dans le Royaume des cieux qu'au chameau de passer par le trou d'une aiguille. »

Etes-vous donc irrémédiablement perdus à cause de vos richesses ? Oui, si c'est en elles uniquement que vous voulez trouver votre consolation ; non, si elles ne vous font pas oublier ni négliger le Maître de qui vous les tenez. Oui, si vous en abusez ; non, si vous les employez dans l'ordre voulu par Dieu.

Relisez ce qui advint au « mauvais riche », et que son malheur vous instruise. Méditez encore les applications que nous avons faites à votre cas de la 6e Invocation [2], et sur lesquelles nous ne revenons que pour vous rappeler le conseil du grand Ami des malchanceux : « Employez les richesses d'iniquité à vous faire des protecteurs, qui, à l'heure où vous aurez disparu de ce monde, vous recevront dans les tabernacles éternels. » (Luc, XVI, 9).

Il est à souhaiter que les pauvres, les préférés du Seigneur, recueillent, eux aussi, la leçon. Qu'ils n'aient pas, dans leur pauvreté, des âmes d'avares, des cœurs de mauvais riches. Ah ! qu'ils ne regardent pas d'un œil où l'envie aurait allumé la haine, le riche qui passe, même celui — beaucoup plus malheureux qu'eux, parce qu'il porte sur sa tête la malédiction divine, — qui les éclabousse de son dédain, de son luxe outrageant et criminel.

Tournez-vous donc, ô pauvres, vers le Christ qui vous sourit, vous appelle et vous dit : « Je vous aime... Voyez-moi donc, moi votre Dieu : mon front a sué comme le vôtre ; mes mains ont été calleuses

[1] Mgr Landrieux.
[2] « Nourricier du Fils de Dieu. »

comme les vôtres ; mes vêtements étaient aussi grossiers que les vôtres. Je me suis fait l'un de vous... Rappelez-vous : j'ai, pour m'y incarner, choisi une famille pauvre ; je suis né dans une étable et non dans un palais ; j'ai passé la plus grande partie de ma vie dans un atelier et non dans les salons ; je me suis entouré de rudes travailleurs et non de fils de famille ; je me suis identifié avec les humbles... Je suis l'un de vous. Comptez sur moi. Ceux qui ont faim et soif de la justice seront rassasiés. Vous avez le droit de vous faire une place sur la terre ; mais n'oubliez jamais que le paradis est ailleurs, et que je vous l'ai promis. C'est là que la justice parfaite après laquelle vous aspirez sera un jour et pour toujours réalisée. En attendant, patience ! Je vous ai donné l'exemple : acceptez votre sort comme j'ai accepté le mien. Et si, quelque jour, vous n'en pouvez plus, venez à moi, et je vous soulagerai. »

Riches ou pauvres, mettons notre confiance en la divine Providence. Elle ne manque jamais, l'expérience est là qui le prouve, à ceux qui savent compter sur elle. « Regardez les oiseaux du ciel, ils ne sèment ni ne moissonnent ; ils n'amassent pas dans des greniers, et votre Père céleste les nourrit ; ne valez-vous pas mieux qu'eux ? »

Cela ne signifie pas, certes, qu'il ne faut pas travailler, semer ou moissonner. Au contraire : nous devons, Dieu le veut, manger notre pain à la sueur de notre front. C'est — faut-il le redire ? — aux parfaits, aux saints, que le Maître donne le *conseil* d'abandonner tout souci matériel pour ne penser qu'à lui ; mais c'est à nous tous qu'il *défend* d'accrocher notre cœur aux biens périssables et de laisser envahir notre âme par des préoccupations, légitimes certes, mais qui, si nous n'y prenions garde, nous enliseraient.

* *

« Les saints nous indiquent la voie ; nous ne sommes pas tenus de monter si haut ; nous devons cependant marcher dans le même sens. Gardons-nous donc d'asservir notre cœur à l'argent ; réglons notre vie matérielle sur la promesse de Notre-Seigneur : A ceux qui franchement chercheront d'abord et avant tout, et par dessus tout, et malgré tout, le Royaume de Dieu, le reste viendra par surcroît [1]. »

PETIT CARÊME

III

LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE

Mes frères,

Dans notre entretien précédent, il a été question du devoir important de la prière quotidienne, et je vous ai exhortés à vous y montrer fidèles. Or, il est un autre devoir contre la transgression duquel je voudrais également vous mettre en garde, parce qu'il est imposé avec non moins de gravité au chrétien et qu'il n'est guère mieux observé : il s'agit de la sanctification du dimanche. La violation de ce devoir a été signalée en 1846 par la T. S. Vierge sur la montagne de La Salette comme l'un des péchés qui attirent le plus sur les hommes la colère divine ; et ce qui est malheureusement vrai, c'est qu'en France plus qu'ailleurs ce péché est chose courante. Si vous le voulez bien, parlons donc un peu du dimanche.

I

Dieu est notre créateur et notre maître, et en cette qualité il nous tient ce langage : « Sur les sept jours de la semaine, je vous en abandonne six que je vous permets d'employer comme il vous plaît, suivant les exigences et les convenances de votre condition. Mais je m'en réserve un qui devra être consacré exclusivement à m'honorer. Je veux que ce jour-là soit un jour de repos et que vous me le donniez tout entier en vous occupant à des œuvres pieuses. »

Quel est donc ce jour que Dieu réclame et revendique ainsi pour lui ? Chez les Juifs, c'était le dernier jour de la semaine, c'est-à-dire le samedi. Depuis la venue de N.-S. Jésus-Christ, sous la Loi nouvelle, c'est le dimanche. Le dimanche est donc un jour qui ne nous appartient pas, mais qui est à Dieu. Et c'est pourquoi, quand nous voulons nous arroger le droit d'en disposer, et qu'au lieu de le consacrer à honorer notre Créateur nous en faisons usage pour nous-mêmes et l'employons à nos travaux ordinaires, nous commettons envers Dieu un véritable vol, une flagrante injustice.

Ecoutez cette comparaison. Je suppose qu'un brave homme, pour obliger son voisin, lui dise : « Si tu veux, voilà parmi mes propriétés un champ que tu pourras cultiver pour ton usage. Je n'en ai pas besoin, je te le laisse tout entier, à l'exception d'un petit coin auquel je tiens. Sers-toi donc de ce champ comme bon te semblera. Mais ne touche pas au petit coin que je garde pour moi. » Le voisin accepte avec plaisir et s'empresse de prendre possession du champ qui lui a été abandonné. Seulement, il ne se contente pas d'en jouir dans les limites fixées : il s'adjuge la partie réservée aussi bien que le reste, et il emploie tout le champ à son usage, sans aucune restriction. Direz-vous, m. f., que cet homme est raisonnable ? Direz-vous qu'il est honnête et qu'il agit légitimement ? Non ; vous reconnaîtrez au contraire qu'il manque d'honnêteté et qu'il est absolument indigne de la gracieuseté qui lui a été faite.

C'est ainsi qu'on agit finalement quand on ne distingue pas le dimanche des autres jours de la semaine, et qu'on dédaigne de se reposer ce jour-là. Dieu nous donne la semaine entière pour travailler ; il se réserve simplement le dimanche, en nous imposant l'obligation de le consacrer à des œuvres de religion. Si, malgré sa défense, nous faisons du dimanche un jour ordinaire, si, après avoir travaillé les six autres jours, nous continuons ce jour-là, de toute évidence nous commettons une usurpation, nous enlevons à Dieu sa propriété, nous faisons gravement injure à son droit.

Et voyez combien Dieu est sensible à cette injure. Il suffit pour cela de lire dans l'Ancien Testament les menaces qu'il adressait aux Juifs pour leur rappeler le respect du septième jour : « Prenez bien garde, leur disait-il, de ne point transgresser mes préceptes, et surtout craignez de violer la loi de mon sabbat. Si vous m'êtes infidèles, je vous visiterai par la misère ; vous sèmerez et ne récolterez point. Le ciel sera pour vous d'airain et la terre de fer. La sécheresse brûlera vos moissons, la maladie et la peste tomberont sur vous et sur vos troupeaux ; le feu se mettra dans vos habitations et dévorera tout ce que vous aurez amassé. » (Lévit., XXVI).

Ces paroles, vous l'avouerez, sont terribles, et quand on parcourt l'histoire du peuple juif, on constate qu'elles ne sont pas restées lettre morte. C'est que Dieu, en réalité, a frappé son peuple avec la dernière rigueur chaque fois que celui-ci s'est permis de fouler aux pieds la loi du sabbat. Or ne croyez pas que Dieu, autrefois si sévère à l'égard des Juifs, consente à fermer les yeux sur notre conduite lorsque nous, chrétiens, nous violons et profanons le dimanche. Les avertissements douloureux de la T. S. Vierge sont là pour nous empêcher de nous faire illusion, et ils sont confirmés par de nombreux faits où l'on voit, à ne pas s'y tromper, la main divine. Je pourrais vous en citer plus d'un dont j'ai été le témoin oculaire.

[1] Mgr Landrieux.

II

1. La sanctification du dimanche exige que l'on ne fasse pas de ce jour-là un jour de travail. Hélas ! dans la culture comme dans l'industrie, très souvent on s'en soucie bien peu. On dit, on répète tranquillement : « Il faut vivre, et pour vivre ne faut-il pas travailler ? » — Sans doute, il faut vivre, et pour cela travailler. Mais il ne s'ensuit pas qu'il faille travailler le dimanche, parce qu'il n'est pas nécessaire de travailler tous les jours pour avoir de quoi manger tous les jours.

Les Hébreux, dans le désert, mouraient-ils de faim le jour du sabbat parce que, ce jour-là, ils ne ramassaient pas la manne miraculeuse qui servait à les nourrir ? Pas du tout, car la veille, le Seigneur leur permettait d'en recueillir pour deux jours.

Et aujourd'hui, m. f., est-ce qu'on est condamné à la misère, est-ce qu'on meurt de faim dans les familles où l'on est fidèle à observer le dimanche ? Pas davantage. On a grand tort d'oublier que Dieu est l'auteur de la nature, le Maître souverain des événements et des saisons. On a tort d'oublier que c'est lui qui bénit les travaux et donne les récoltes. L'homme plante et arrose, mais c'est Dieu qui donne l'accroissement. Si Dieu le veut, ne peut-il pas faire produire autant de fruits à six jours de travail qu'à sept ? C'est précisément ce qu'il fait ; et la preuve, c'est que ceux qui respectent sa loi mangent du pain comme les autres et ne récoltent pas moins que les autres.

— On répliquera : « Mais on ne fait pas comme on veut ! Le travail presse ! » — La réponse à cette réflexion est facile : ce n'est pas le travail du dimanche qui sert à mettre beaucoup en avance. Et en effet, l'expérience nous montre que ceux qui observent le repos du jour du Seigneur ne sont pas plus en retard dans leur besogne que les autres. Le contraire est plutôt vrai.

Ecoutez ce trait. En 1855, on construisait à Paris le palais qui devait contenir une grande partie des merveilles de l'Exposition de cette année-là. Quand il fallut mettre en harmonie avec ce nouvel édifice les environs et les avenues, un seul, parmi les ingénieurs qui dirigeaient cette importante entreprise, s'opposa absolument à ce que les ouvriers soumis à ses ordres travaillassent le dimanche. Son lot cependant, loin d'être le moins chargé, était même le plus important. Mais cet ingénieur était un homme chrétien qui n'admettait pas qu'on violât le repos du dimanche.

Ses ouvriers, dans la circonstance, voulurent lui désobéir : il se transporta sur les lieux et n'hésita pas à renvoyer les opiniâtres. Ceux-ci lui avaient dit : « Mais ne faut-il pas que nous mangions le dimanche comme les autres jours ? » A leur tour, les entrepreneurs subalternes se montrèrent très mécontents et se récrièrent, sous prétexte qu'ils ne seraient pas prêts au jour fixé. Ils demandèrent même une audience à l'empereur Napoléon III et lui présentèrent un long mémoire qui fut pris en considération et enregistré. Mais l'ingénieur demeura ferme, et dans son immense chantier aucun dimanche ne fut profané par ses ouvriers.

Savez-vous ce qui arriva ? Le jour marqué pour la fin du travail, il fut le seul à se trouver prêt ; tous les autres ingénieurs eurent besoin d'un sursis. « Comment donc vous y êtes-vous pris pour finir ainsi au moment voulu ? » lui demandèrent quelques-uns de ses collègues. — « Mon moyen est bien simple, leur répondit-il, je n'ai pas laissé travailler le dimanche. Essayez vous-mêmes de mon système et vous verrez. » Cet exemple, il me semble, est éloquent. Il donne pleine raison à ceux qui pensent qu'en observant le repos du dimanche pour obéir à Dieu, on n'a pas à s'en repentir.

2. La sanctification du dimanche n'exige pas seulement qu'on s'abstienne de travailler ce jour-là. Elle commande de plus qu'on s'y applique à honorer Dieu par des actes de religion. Parmi ces derniers, celui qui l'emporte sur tous les autres, c'est la messe, car elle est la reproduction du sacrifice du Calvaire, elle est N.-S. Jésus-Christ s'immolant de nouveau sur l'autel pour s'humilier devant Dieu son Père et l'adorer au nom de toute l'humanité, en même temps que pour lui rendre de dignes actions de grâces, apaiser sa justice et obtenir les bienfaits de sa miséricorde. La messe est ainsi la première de toutes les prières, la prière par excellence, et on comprend que de notre part il n'y ait pas d'acte plus agréable à Dieu, pas de pratique qui nous fasse mieux sanctifier le dimanche.

Aussi, remarquez-le, l'assistance à la messe le dimanche n'est pas simplement *conseillée* : c'est une œuvre formellement *prescrite*. L'Eglise, à qui nous devons obéir comme à Dieu lui-même, a pris soin d'édicter un commandement qui ne laisse aucun doute à cet égard. Ce commandement, vous le connaissez : « Les dimanches, messe entendras et les fêtes pareillement. » Il faut donc assister à la messe le dimanche, et cela sous peine de commettre une faute grave, ce qui veut dire que quand on manque volontairement la messe, ne serait-ce qu'une fois, sans motif légitime, on se rend coupable devant Dieu d'un péché mortel.

Que ce péché est commun, m. f. ! Et parmi ceux qui le commettent, combien essaient de se justifier par des raisons vaines et quelquefois même très bizarres ! Vous entendez par exemple beaucoup de gens qui disent : « Je manque la messe souvent, c'est vrai, mais sans mauvaise intention. Je ne puis pas faire autrement. Je n'y puis pas venir davantage. » Or ces gens-là manquent à la messe pour des riens. Quelle différence avec ce qui se passait dans les premiers siècles de l'Eglise ! Lorsque la religion chrétienne était persécutée par les empereurs païens qui défendaient de la pratiquer et voulaient absolument l'abolir, que faisaient les chrétiens ? Pour assister aux divins mystères, ils savaient braver les supplices et la mort et ne craignaient pas d'être martyrs.

Et dans les pays de Missions, qu'on examine donc ce que font aujourd'hui encore les nouveaux convertis. En Chine, au Japon, dans le centre de l'Afrique, il n'est pas rare qu'il faille faire non pas plusieurs kilomètres, mais plusieurs lieues, pour se rendre à l'église la plus proche. Malgré cela, les chrétiens de ces contrées n'hésitent pas. Ils sont obligés souvent de se mettre en route dès le samedi, de traverser des forêts profondes, de passer des rivières dangereuses et de voyager une partie de la nuit. N'importe, ils le font volontiers pour pouvoir le dimanche assister à la messe du missionnaire. Voilà des chrétiens qui comprennent ce que c'est que le devoir et qui savent le remplir dignement.

Quelques-uns diront peut-être : « Mais il n'est pas nécessaire d'aller à la messe pour prier. On prie aussi bien chez soi. » — Il y a lieu de remarquer tout d'abord qu'en général, quand on ne fait pas grand cas de la messe et qu'on ne reconnaît pas l'obligation d'y aller, on ne prie guère plus chez soi qu'à l'église. Mais, cette remarque faite, la question n'est pas précisément de savoir si l'on prie aussi bien chez soi qu'à la messe ; il s'agit plutôt de savoir si le bon Dieu veut ou non qu'on assiste à la messe le dimanche. Là-dessus pas de doute, parce que l'Eglise, qui nous impose elle-même clairement cette prescription, ne fait que nous parler au nom du bon Dieu. N.-S. Jésus-Christ, vous ne l'ignorez pas, a dit à l'Eglise : « Qui vous écoute m'écoute, et qui vous méprise me méprise. » Du moment donc que l'Eglise nous dit qu'il faut assister à la messe le dimanche, nous n'avons qu'à nous soumettre, à obéir.

Et quand on a observé ce devoir, cela suffit-il pour l'accomplissement du précepte qui veut que ce

jour-là on s'occupe à des œuvres de religion ? Non. Il faut encore, autant que possible, assister aux autres offices qui ont lieu dans l'église de la paroisse, en particulier aux vêpres.

Le dimanche, en effet, n'est pas la moitié d'un jour : c'est un jour complet. La messe sert à sanctifier la matinée ; les vêpres sont destinées à sanctifier l'après-midi. J'admets que le devoir d'assister aux vêpres n'est pas imposé d'une façon aussi formelle et sous la même peine que celui de l'assistance à la messe, et j'avouerai que dans certains cas, quand on ne peut pas aisément faire davantage, il est permis de se contenter de la messe qui suffit alors pour se mettre en règle avec le précepte. Mais il serait difficile de regarder comme exempts de reproche tous ces chrétiens qui, n'étant retenus par aucun empêchement légitime et disposant de tout leur temps, jugent à propos de ne pas dépasser la limite de l'obligation stricte, et marchandent au bon Dieu les instants qu'il leur demande de consacrer à son service en cette circonstance.

* *

M. f., je m'en tiens à ces quelques réflexions sur le dimanche. Je vous en prie, ne soyez pas du nombre de ceux qui transgressent ce saint jour ; soyez plutôt de ceux qui comprennent la nécessité de le bien observer. Sanctifiez-le donc comme le sanctifient les bons chrétiens. Sanctifiez-le par le repos ; sanctifiez-le par la fidélité aux offices, par l'assistance à la messe et aux vêpres. Et le bon Dieu, satisfait de votre conduite, se plaira à vous bénir, en attendant de vous accorder les joies de l'éternité. Ainsi soit-il.

IV

NÉCESSITÉ DE LA FRÉQUENTATION DES SACREMENTS

Mes frères,

Nous savons que nous sommes ici-bas pour y vivre en chrétiens sous le regard du bon Dieu, en attendant le ciel qui nous est promis dans l'autre monde et qui doit être notre récompense pendant l'éternité. Mais la vie chrétienne, telle que Dieu nous l'impose, comporte de nombreux devoirs. Elle ne comporte pas seulement la prière et la sanctification du dimanche, qui sont souvent oubliées et sur lesquelles j'ai voulu appeler tout particulièrement votre attention. Elle oblige en outre à accomplir sans restriction tous les préceptes du Décalogue et tous les commandements de l'Eglise : par conséquent à éviter le blasphème, à pratiquer le respect des parents, à s'interdire tout ce qui blesse d'une manière ou de l'autre la pureté, à ne faire aucun tort au prochain, à ne jamais se laisser aller au ressentiment ou à la haine, à jeûner et à faire abstinence le vendredi et à certains autres jours. Elle oblige enfin à remplir les divers devoirs d'état que chacun rencontre respectivement dans sa condition.

La vie chrétienne nous contraint ainsi d'exercer sur nous-mêmes une grande vigilance pour nous tenir à l'abri du péché ; elle nous oblige à lutter contre nos passions, à faire une guerre incessante aux mauvais penchants de la nature. Mais, dites-moi, cette vigilance est-elle toujours suffisante ? Sommes-nous toujours victorieux dans cette lutte que nous devons engager avec tous les ennemis de notre âme ? Est-ce que nous sommes assez forts pour ne jamais faire de ces chutes, pour ne jamais commettre quelques-uns de ces manquements qui déplaisent vivement au bon Dieu et nous aliènent son amitié ? Non, hélas ! et c'est pourquoi il nous faut faire usage aussi souvent que possible de deux moyens surnaturels qui ont une efficacité spéciale contre le péché : à savoir la *confession* et la *communion.*

I

La confession a été établie par N.-S. Jésus-Christ pour nous permettre, lorsque nous sommes coupables, d'obtenir de Dieu le pardon de nos fautes. Elle sert à purifier notre âme quand celle-ci a été souillée par le péché ; elle la réconcilie avec le bon Dieu quand l'amitié divine lui a été enlevée ; elle sert à la guérir de ses blessures spirituelles.

L'Eglise nous dit dans son troisième commandement : « Tous tes péchés confesseras, à tout le moins une fois l'an. » Mais, notons-le, elle a voulu simplement par là mettre une limite à la négligence de ceux qui volontiers s'abstiendraient de se confesser. Son désir, son grand désir, c'est qu'on ne se contente pas d'une confession dans l'année, c'est qu'on se confesse plus souvent, aussi souvent qu'on en a la facilité, parce qu'elle sait bien qu'on en a besoin souvent.

Et en effet, m. f., il est difficile de rester toute une année sans offenser Dieu gravement. Qu'elles sont nombreuses en réalité, au cours d'une année, les occasions où la conscience se charge de nouvelles fautes, où l'âme se souille par de nouveaux manquements, de nouvelles misères qui l'exposent pour l'éternité à la colère divine ! Mais alors, pourquoi ne pas recourir au moyen salutaire établi par la miséricorde divine pour affranchir l'âme du péché ? Pourquoi ne pas employer la confession qui sert toujours, quand elle est accompagnée de bonnes dispositions, à faire recouvrer la grâce du bon Dieu ?

Ne pas le comprendre et n'en rien faire, c'est imiter le malade qui dirait : « Je sais bien que j'aurais besoin des soins du médecin. Mais tant pis ! Je n'ai pas l'habitude de m'adresser à lui plus d'une fois par an. Le moment n'est pas venu. J'attendrai. » C'est aussi ressembler à celui qui viendrait dire : « Je sais bien que je devrais me laver de temps en temps, mais c'est ennuyeux. Je me contente de le faire une fois au bout de l'an. Si j'en ai besoin plus souvent, tant pis ! » Le sacrement de pénitence, en effet, est pour notre âme un bain et un remède. Ce bain, employons-le donc aussi souvent que notre âme a besoin d'être purifiée ; ce remède, ne le négligeons pas : recourons-y chaque fois que notre âme est malade et a besoin du médecin.

C'est ce à quoi l'Eglise nous exhorte instamment, pour que nous ne nous exposions pas au danger de mourir dans le péché. La mort subite, nous ne l'ignorons pas, n'est pas rare. Combien se promettaient de ne pas faire le grand voyage sans avoir mis ordre à leur conscience par une bonne confession, et ont été emportés dans l'éternité sans avoir eu cet avantage ! On dira bien qu'il y a la ressource de la contrition parfaite, et qu'un acte de contrition parfaite au seuil de l'éternité suffit pour assurer le salut. Ceux qui parlent ainsi sont-ils bien certains qu'ils en bénéficieront ? Non, car la chose est un secret du bon Dieu. Mieux avisés sont ceux qui tiennent à se confesser de temps en temps, aussi fréquemment qu'ils le peuvent, et qui le font avec les dispositions requises, c'est-à-dire avec repentir et ferme propos. Ils sont plus sûrs de ne pas partir pour l'autre monde sans être prêts à paraître devant Dieu.

II

La confession délivre notre âme du péché, et vous voyez qu'il est de l'intérêt de tout chrétien d'en faire un fréquent usage. Mais à la confession il faut ajouter la communion, parce que celle-ci a été établie par Jésus-Christ pour être notre nourriture spirituelle.

La communion eucharistique remplit à l'égard de l'âme le rôle que remplit le pain matériel à l'égard du corps. C'est elle qui alimente l'âme et la soutient, la fortifie dans la pratique du devoir et la lutte contre les passions, tout comme le pain matériel alimente le corps, le soutient et le fortifie contre tout ce qui pourrait le débiliter et l'épuiser.

Refusez au corps le pain qui le nourrit : il tombera bientôt d'inanition et ce sera pour lui finalement la mort. Privez l'âme de la communion eu-

charistique, elle aussi défaillera à bref délai, et inévitablement pour elle, à son tour, ce sera la mort, la mort qui la séparera de Dieu pour toujours. Ecoutez en effet ce que déclare Notre-Seigneur dans l'Evangile : « Je suis le pain de vie envoyé du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il ne mourra pas, mais il vivra éternellement. Celui qui mange ma chair et boit mon sang vivra ; il demeurera en moi, je demeurerai en lui, et je le ressusciterai au dernier jour. Mais ceux qui auront refusé cette nourriture et ce breuvage n'auront pas la vie en eux. » (Jo., VI). Cela signifie très clairement, m. f., qu'ils ne seront pas sauvés, mais qu'ils seront damnés, parce que leur âme ne jouira pas de la grâce divine. Donc, de par la volonté expresse de N.-S. Jésus-Christ, il faut absolument communier ; ceux qui ne le font pas se perdent. Et plus on communie, plus on fait plaisir à Notre-Seigneur ; plus on communie, plus on est fort pour se défendre contre tous les dangers qui menacent l'âme.

Aussi, comme nous l'apprend l'histoire de l'Eglise, les premiers chrétiens, qui avaient la vraie notion des choses, communiaient autant qu'ils le pouvaient, tous les jours même, en assistant à la célébration des saints mystères ; et avec la communion, ils étaient vaillants, courageux. Avec la communion, ils persévéraient dans la charité, dans la pureté des mœurs, dans la pratique de toutes les vertus. Les païens, témoins des beaux exemples qu'ils donnaient, ne pouvaient s'empêcher de les admirer.

Et aujourd'hui encore, m. f., tous ceux qui tiennent sincèrement à vivre en chrétiens accomplis, communient d'une manière fréquente. Dans les grandes villes, à Paris, à Lyon, à Marseille, à Lille, vous voyez des magistrats, des médecins, des savants, des industriels, des officiers en retraite ou en activité s'employer, se consacrer aux œuvres de bienfaisance avec un zèle vraiment admirable. Mais ces chrétiens exemplaires comprennent qu'on ne peut rien sans l'Eucharistie, et c'est pourquoi ils communient souvent. Beaucoup même communient tous les jours.

En 1900, les journaux ont raconté avec grand éloge le beau rôle joué à Pékin par l'enseigne de vaisseau Paul Henry. Lors de la révolte des Boxers, quand ces derniers essayèrent de s'emparer de la cathédrale et du quartier environnant où s'étaient réfugiés les chrétiens de la ville, c'est ce jeune officier qui organisa la défense et qui soutint par son intelligence et son sang-froid, durant plusieurs mois, le courage des chrétiens réunis autour de leur évêque. Simple élève-officier, il édifiait tout le monde par son assiduité et sa piété à la Table sainte. Sorti de l'Ecole navale et devenu marin, dès qu'il descendait à terre, il cherchait une église pour y entendre la messe et communier.

On comprend que, pendant le siège de Pékin, sa dévotion à l'Eucharistie fut aussi sa force. L'évêque, Mgr Favier, a écrit de lui : « Dans sa chambre, Paul Henry faisait toujours ses prières à genoux devant un crucifix. En outre, il se confessait très souvent et faisait chaque fois la sainte communion avec une réelle ferveur, déclarant qu'il fallait être prêt à toute éventualité. » Le vaillant officier disait d'autre part à Mgr Favier : « Soyez tranquille, je ne disparaîtrai que quand vous n'aurez plus besoin de moi. »

Or il était à genoux, en prière, le 30 juillet, quand on vint l'avertir d'une attaque des Boxers. Il se leva à l'instant, courut aux remparts, fut frappé d'une balle au cou, et mourut vingt minutes après. Mais il avait eu raison de dire qu'il disparaîtrait quand on n'aurait plus besoin de lui. A peine était-il mort que les troupes alliées entraient à Pékin et délivraient les malheureux assiégés. Avouez que ce trait est une éloquente prédication en faveur de l'Eucharistie. Et que d'autres, m. f., pourraient être cités encore ?

Si dans tous les milieux, dans toutes les paroisses, on appréciait ainsi cet auguste sacrement, on y recourrait plus volontiers, on ne se contenterait pas de la communion des Pâques ou d'une communion faite de loin en loin ; on s'approcherait plus souvent de la sainte Table, comme le pape Pie X le désirait. Et quel bien il en résulterait à tous points de vue !

C'est par cette pratique que le saint Curé d'Ars est parvenu naguère à transformer sa paroisse où primitivement il y avait peu de foi et où régnaient d'affligeants désordres. Il s'appliquait en toute occasion à réfuter les objections et les prétextes que l'on apportait et que l'on apporte toujours d'ordinaire pour s'en tenir éloigné. « Allez à la communion, répétait-il sans cesse ; allez à Jésus, allez vivre de lui, afin de vivre pour lui. Ne dites pas que vous n'êtes pas dignes : c'est vrai, personne parmi nous n'est digne de la communion, mais tous nous en avons besoin. Si Notre-Seigneur n'avait eu en vue que notre dignité, il n'aurait jamais institué ce sacrement d'amour. »

Il insistait et disait que l'église est la maison de l'âme, et que, comme dans les maisons il y a un endroit où l'on conserve la nourriture, ainsi dans l'église il y a le tabernacle où se garde l'Eucharistie, l'aliment de nos âmes : cet aliment, il faut le rechercher, il faut y recourir avec empressement, comme faisaient les premiers chrétiens. Le saint fut écouté, et peu après la paroisse qu'il dirigeait changea de face, si bien qu'à la fin il disait lui-même : « Ars n'est plus Ars. »

* *

M. f., concluons que s'il faut prendre l'habitude de se confesser d'une manière un peu fréquente, il faut aussi ne pas hésiter à communier beaucoup. La communion n'est pas seulement utile, elle est nécessaire à tous ceux qui veulent ici-bas sauver leur âme. Elle est nécessaire aux pères et aux mères de famille pour les aider à s'acquitter chrétiennement de leur mission auprès de leurs enfants. Elle est nécessaire aux vieillards pour leur permettre de sanctifier la dernière étape de la vie présente et de se préparer en toute sécurité au grand voyage de l'éternité. Elle est nécessaire aux jeunes gens pour les conserver, à un âge où les illusions sont faciles, où le danger des passions est redoutable et continuel, et où les entraînements et les chutes sont particulièrement à craindre. Elle est nécessaire aux enfants pour leur communiquer l'amour du bon Dieu et l'obéissance.

Que chacun comprenne donc cette nécessité pour agir en conséquence. Et ceux qui auront fait leur devoir par rapport à la communion n'auront qu'à s'en féliciter pour l'éternité. Ainsi soit-il.

UNE MISSION PAROISSIALE

VIII

LE SALUT

La grande affaire de la vie future : le salut.

I. — *Les deux voies* qui s'ouvrent à nous. Nous pouvons choisir librement, c'est pourquoi il est juste que nous soyons récompensés. La béatitude céleste, bien que due en justice sous un certain rapport, est beaucoup plus un don de la bonté de Dieu. Cette rémunération qui nous est promise n'est pas un vulgaire marché.

II. — *Les moyens*. Comment on se damne : par négligence, par désespoir, par présomption. Comment on assure la vie éternelle : par la fuite de tout péché, la correction de ses penchants, la conformité aux ordres et, dans la mesure du possible, aux conseils divins, la persévérance.

III. *En quoi consiste le salut.* Les joies des sens et de l'âme, la compagnie de la Sainte Vierge et des Saints, mais surtout la possession de Dieu ; tout cela de façon inamissible.

Sans le ciel tout est perdu ; avec lui tout est gagné.

Mes bien chers frères,

« Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme ? » disait Notre-Seigneur (Math., XVI, 26). Puisque la mort fera évanouir toutes nos possessions terrestres, n'y aurait-il pas folie à ne s'occuper que des biens qui passent et à négliger ceux qui, de beaucoup supérieurs, doivent demeurer éternellement ? La grande affaire de ce monde, ce n'est donc pas de cultiver ses terres, d'agrandir son commerce, d'obtenir des participations dans une banque, ni même d'aiguiller sa famille sur les voies de la prospérité et de la grandeur : c'est de gagner le ciel.

Elle comporte d'immenses avantages. D'abord elle est à la portée de tous, même et surtout de ceux pour qui domaines, actions et obligations resteront toujours une insaisissable chimère. Le bon Dieu appelle à son paradis tous ceux dont il fit ses enfants adoptifs. Elle est de plus souverainement importante : il ne s'agit pas ici d'un bénéfice quelconque à réaliser, mais de notre bonheur éternel. Elle est encore définitive, puisqu'une fois réalisée, elle ne saurait en aucune façon être détruite ni compromise. Enfin elle est facile, car elle n'impose pas de devoirs inaccessibles aux forces de notre nature.

Mais, si grave et si simple qu'elle soit, l'affaire de notre salut ne mérite pas moins d'être prise en considération et suivie avec la plus grande attention. Suivant une parole célèbre de S. Augustin, le « Dieu qui nous a créés sans nous ne nous sauvera pas sans nous ». Il convient donc d'examiner dès ce soir les voies et moyens qui conduisent au ciel, afin de mieux travailler ensuite à cette grande affaire.

I

I. — Tout homme venant en ce monde voit s'ouvrir devant lui deux routes, dont l'une, facile et large, conduit à la damnation, et l'autre, escarpée et hérissée d'obstacles, aboutit au ciel. Il est libre, complètement libre de choisir. Ne craignons pas, m. f., d'insister sur cette vérité fondamentale. Dieu qui a façonné tous les êtres de l'univers et qui les a soumis à de rigides lois, nous a, par contre, conféré la dignité unique de la liberté morale. Ce n'est pas sa main dominatrice qui nous traîne de force vers la gloire ou qui nous repousse vers les abîmes.

Sans doute, sa sollicitude toujours en éveil nous propose à chaque instant des grâces ; mais celles-ci ne nous sont pas imposées : il nous est loisible de les rejeter ou de les méconnaître, comme de les utiliser pour gagner des mérites qui nous seront personnels. Nous sommes libres de choisir le bien, de pratiquer la vertu ; libres aussi de nous détourner de notre but, de désobéir, de nous damner. La décision dépend de nous et c'est sous notre responsabilité que nous avons à la prendre.

On a essayé de nier cette prérogative, splendide malgré ses dangers. On a voulu faire de nous les esclaves de mille influences secondaires : l'hérédité, le tempérament, l'éducation, le climat même. Nous ne nierons certainement pas que tout cela, et bien d'autres choses encore, n'aient leur répercussion sur notre manière d'agir, en nous inclinant d'un côté ou de l'autre. A nous de prévoir ces tendances pour les combattre ou pour les utiliser. Mais il suffit de scruter un instant sa conscience pour se rendre compte par expérience que tout cela ne nous domine pas au point d'enchaîner notre vouloir et que, quand nous prenons une résolution, surtout si elle est grave et réfléchie, c'est de nous-mêmes que nous nous déterminons.

Ce sera donc nous-mêmes qui choisirons entre la soumission et la révolte, entre le salut et le châtiment. Ce principe explique pourquoi, grâce aux secours surnaturels, nous méritons une récompense pour notre fidélité, pourquoi aussi nous nous rendons dignes de peines redoutables lorsque, volontairement, nous refusons d'obéir à Dieu. Le choix qui s'impose à nous, et qui se renouvelle à chaque moment de l'existence, a d'ailleurs une importance souveraine, puisque c'est lui qui entraînera ou notre félicité céleste, ou nos tortures dans la géhenne, et cela pendant l'éternité.

II. — Il est juste, disons-nous, que nous soyons récompensés ; mais il faut encore s'entendre. Normalement, notre observance des règles saintes devrait être rémunérée proportionnellement à sa valeur : notre effort a un coefficient précis ; sa rétribution serait donc calculée suivant un coefficient égal. Mais la tendresse paternelle du Seigneur plane infiniment au-dessus de ces vues étroites. Lui qui ne sait punir qu'à regret, ne sait récompenser que magnifiquement. En échange de ce peu que nous avons fourni avec son aide, il nous offre une gloire sublime et incommensurable. (Rom., VIII, 18). Il y a entre Dieu et nous toute la distance qui sépare l'Etre infini du néant. De nous-mêmes, nous ne saurions la franchir : nos actes les plus héroïques, s'ils n'étaient que notre fait personnel, ne dépasseraient pas l'ordre de la nature. C'est la générosité seule du Seigneur qui les élève au-dessus d'eux-mêmes pour les couronner dans le paradis.

Il importe donc de distinguer entre la modique rétribution que nous pourrions acquérir par notre bonne volonté et les couronnes que le ciel nous prodiguera un jour. Il importe surtout de rendre grâces à Celui qui ne nous devait rien, mais qui nous a libéralement permis d'amasser des trésors pour la vie future, et qui multipliera sans mesure la valeur des actes méritoires que nous présenterons devant son trône à l'heure où nous serons jugés.

Dans l'œuvre de notre salut, une très humble part est attribuable à la justice ; presque tout revient à la miséricorde et à la munificence du Très-Haut.

III. — Ne semble-t-il pas que nous devrions ressentir la plus vive gratitude et l'exprimer par des hymnes enthousiastes, pour un si splendide bienfait ? Eh bien ! il s'est trouvé des hommes pour s'offusquer des dons de Dieu et s'en prétendre blessés dans ce qu'ils appellent orgueilleusement leur dignité. Pour eux, l'offre du ciel en échange de nos vertus rabaisse l'idée d'immortalité bienheureuse en la réduisant aux proportions d'un simple contrat ; tout devrait se passer comme aux Halles : nous apporterions notre marchandise, c'est-à-dire nos bonnes œuvres, et Dieu la solderait avec sa monnaie de bonheur.

Cette théorie n'est qu'un blasphème de l'ingratitude. Non, la conquête du ciel n'est pas un marché, parce qu'un marché suppose une compensation, une certaine égalité entre ce qui est échangé de part et d'autre. Or, ici, non seulement il n'y a pas égalité, mais il n'y a même pas proportion. Que trouverez-vous en ce monde qui puisse approcher tant soit peu des grandeurs indicibles du ciel ? Réunissez toutes les souffrances des martyrs, tous les sacrifices des cénobites, toutes les veilles des moines, toutes les macérations des religieuses, toutes les supplications et tous les sacrifices qui montent sans cesse de la terre et se multiplieront jusqu'au dernier jour ; vous n'arriverez jamais à quelque chose qui équivaille à la moindre des grâces célestes, vous n'obtiendrez jamais un titre de stricte justice à la plus petite récompense céleste. Tout simplement parce que nulle comparaison n'est possible entre de tels ordres de choses, entre le fini et l'infini.

Ce n'est pas dans l'ordre de la justice qu'il faut chercher la clef de ce mystère : c'est dans celui de la bonté. Il y a, en haut, une immense bonté divine, qui ne veut que notre plus grand bien, qui ne songe qu'à nous rendre heureux au delà de nos plus beaux rêves. Il y a, en bas, une pauvre petite charité misé-

rable, bien frêle, bien vacillante, et mêlée de beaucoup de faiblesse, mais qui, malgré tout, aspire à plus de ferveur. Et ces deux charités, la divine et l'humaine, tendent éperdument l'une vers l'autre, s'appellent l'une l'autre et finissent par se rejoindre et par s'étreindre dans un triomphe perpétuel. Voilà ce qu'a voulu la Providence, voilà ce qu'elle réalise malgré nos erreurs et nos défaillances. Voilà le secret de la joie parfaite qui fera oublier pour toujours nos misères, voilà le sort qui nous est promis, voilà ce que c'est que le salut.

II

I. — Une condition, toutefois, est mise à la réalisation d'un tel idéal. Ce salut que nous désirons de toutes les forces de notre âme, il faut savoir le préparer. Et, par malheur, des multitudes d'hommes, aveuglés ou trop tôt lassés, compromettent par d'étranges faiblesses ce salut qui doit être leur suprême destin.

Les uns *ne songent pas* à la chose essentielle : absorbés par les soucis immédiats, ils ne se préoccupent nullement des grands problèmes dont, pourtant, dépend leur destinée. On ne saurait les sortir de leurs occupations du moment. Ne leur parlez pas d'éternité, de dévouement, d'expiation : ils ont bien autre chose à faire. Vous n'arriverez à les intéresser qu'avec la cote de la Bourse, le cours des grains ou les fluctuations commerciales qui forment le tout de leur vie. Ces braves gens-là ne sont pas méchants : il se peut même que, humainement, ils soient honnêtes. Par malheur, ils ont pris l'existence à rebours, ils ont confondu le principal avec l'accessoire. Il ne leur est jamais arrivé de songer que le temps qui nous est donné sur la terre n'a pour but que de nous préparer au ciel. Ils se contentent de passer, au jour le jour, une vie plus ou moins heureuse et monotone, mais quel terrible réveil les attend, lorsqu'il leur faudra se présenter devant ce Dieu qu'ils ont toujours négligé !

D'autres, plus malheureux, sont également plus coupables. Ceux-là, par faiblesse, *désespèrent* de leur salut. Une fois pour toutes, ils ont considéré l'effort à faire ; ils se sont dit : « Si je veux arriver au ciel, il faudra accomplir tel et tel devoir, il faudra me priver de tel ou tel plaisir auquel je tiens quoiqu'il me soit défendu. C'est trop dur pour moi, c'est impossible. Et puis, j'ai déjà péché, je pécherai encore : comme il sera pénible de se repentir ! Somme toute, le salut est trop difficile, je ne pourrai pas y arriver. » Une fois ce funeste raisonnement ancré dans un cerveau, tout est presque perdu. On se relâche, on s'abandonne, on se laisse aller à la dérive, au gré des circonstances et des passions, jusqu'à ce qu'on arrive au terme : l'inévitable condamnation.

La grande erreur des désespérés est qu'ils exagèrent le poids des commandements d'un Dieu qui, en fait, ne demande jamais l'impossible. Leur grande faute provient de ce qu'ils méconnaissent la tendresse et la miséricorde du Père que nous avons au ciel. N'importe quelle âme peut se sauver, avec une bonne volonté ordinaire ; se décourager par avance, se vouer soi-même aux supplices, c'est une lâcheté criminelle, c'est un blasphème contre Dieu.

A l'encontre des faibles, on trouve une catégorie de gens qui, eux, *n'ont jamais douté de rien*. Interrogez-les sur l'avenir, ils vous répondront : « Mais que voulez-vous que le ciel me reproche ? Je n'ai ni tué ni volé, tout ce que je fais est fort bien ; Dieu serait vraiment trop injuste s'il me refusait ma récompense. » Ils ont en eux une confiance superbe, absolue. Ils n'ont pas l'air de soupçonner que la loi divine ne se borne pas à prohiber le vol ou l'assassinat ; qu'elle comporte une série d'ordres et de défenses qui obligent sous peine de faute grave ; ils se jugent avec une partialité stupéfiante et substituent leur orgueil à la Sagesse qui doit les condamner.

Ils seront cruellement détrompés lorsque, à l'instant de leur trépas, ils se trouveront soudain face à face avec eux-mêmes, qu'ils se verront tels qu'ils sont et non plus tels qu'ils croyaient être ; lorsque la Justice inexorable les dépouillera de leurs mensonges et de leur arrogance, pour les jeter à l'abîme dont on ne revient pas.

II. — Si vous ne voulez pas, éternellement, gémir sur vos erreurs qui vous auront damnés, vous devez sans tarder, m. f., appliquer à la conduite de votre vie les grands moyens qui, seuls, procurent la vraie confiance en ce monde, en attendant les palmes du ciel. Vous voulez faire votre salut ? La condition primordiale, c'est de *fuir le péché,* puisque le péché est la seule chose qui puisse vous séparer de Dieu. Ne vous laissez jamais tenter par cette idée, juste mais périlleuse, que la faute mortelle, seule, vous fait encourir la damnation, et que vous pouvez, en conséquence, vous permettre tous les péchés véniels.

Il est souvent difficile, en pratique, de délimiter la frontière entre la faute grave et la faute vénielle ; de plus, l'habitude des petits péchés conduit insensiblement à des perversités plus graves. N'usez donc pas de chicanes subtiles qui se retourneraient contre vous ; n'allez pas jusqu'à l'extrême lisière de ce qui est toléré, de peur de la dépasser sans même vous en apercevoir.

Et, pour pratiquer totalement, généreusement, l'obéissance, accoutumez-vous à *refréner vos penchants mauvais,* à réformer vos habitudes imparfaites. Telle tendance qui vous semble excusable vous fera rouler de proche en proche jusqu'aux bas-fonds du péché et de la honte ; réagissez dès le début, car plus vous aurez tardé, plus la lutte sera difficile et le succès incertain.

L'affaire de notre salut ne doit pas se traiter comme un vulgaire marchandage : il ne s'agit pas de s'en tirer au meilleur compte, mais de se donner généreusement à Dieu, puisque Dieu, en retour, daigne s'offrir à nous. Pour être sûrs de réussir, accomplissons plus que le strict nécessaire, ne discutons pas trop sur les distinctions entre les *ordres* et les *conseils* de l'Evangile, faisons hardiment tout ce qui est en notre pouvoir. Faisons cela avec abnégation, faisons-le aussi avec persévérance.

Il est des âmes capricieuses qui s'adonnent un jour aux œuvres de dévotion pour se reprendre le lendemain ; on en voit d'autres, généralement fidèles, qui ne savent pas s'interdire, de temps en temps, quelques fantaisies mortelles. Ne soyons ni des unes, ni des autres. Souvenons-nous que le moindre écart peut compromettre l'œuvre entière, et que la faiblesse d'une minute risque de compromettre notre salut.

Ce qui assurera le résultat, ce sera la *persévérance*. Cette vertu prend bien des formes : il y a la persévérance virginale de ceux qui jamais ne péchèrent ; il y a la persévérance obstinée de ceux qui se convertissent toujours après les chutes douloureuses. Il est une persévérance ardente comme une persévérance timide. Mais toujours la persévérance consiste à regarder fixement le but, à faire plus que le possible afin de ne s'en détourner jamais ou d'y revenir.

C'est là le secret du salut.

III

Mais de quoi se compose-t-il donc, ce salut que nous venons de montrer, tour à tour, comme si important et si difficile à atteindre ?

I. — Les vieilles légendes de nos grand'mères nous ont souvent dépeint, dans notre enfance, ce paradis de délices où les anges chantent sur des harpes d'or parmi les parfums de l'encens, où la somptueuse cour du Roi des cieux gravite autour d'un trône rayonnant. Poésie, sans doute, que tout cela, mais poésie qui symbolise une réalité.

Celle-ci, d'ailleurs, est infiniment plus magnifique que tout ce que l'on saurait imaginer. En fait, —